Collection de la Bibliothèque des Exercices
de saint Ignace

Etudes et documents
paraissant tous les deux mois

N° 67
Janvier-Février 1921

Sainte Marguerite-Marie

ET LES

Retraites Spirituelles

PAR

le P. Henri WATRIGANT, S. J.

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

Bibliothèque des Exercices
7, Rue des Augustins
ENGHIEN (BELGIQUE)

Librairie P. Lethielleux
10, Rue Cassette
PARIS (6e ARRt)

Voir en 2e page un Avis important.

Collection de la Bibliothèque des Exercices

But. — Faire connaître peu à peu tout ce qui intéresse l'étude et l'histoire des *Exercices spirituels* de saint Ignace ; fournir, dans l'ordre pratique, les documents utiles à l'organisation, au recrutement et à la direction des *Retraites*.

Mode de publication. — Il paraît un fascicule tous les deux mois. Les six fascicules comprennent ensemble au moins 320 pages et forment, après deux ans, un beau volume in-8° avec table méthodique.

Conditions d'abonnement — Pour la **Belgique**, fr. 6.50 par an. S'adresser à la Bibliothèque des Exercices, 7, rue des Augustins, Enghien, Payer en *bon de poste* ou sur présentation d'une *quittance postale*.

Pour la **France**, fr. 6.50 par an. S'adresser à la Librairie P. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris, 6e.

Pour les autres pays de l'**Union postale**, fr. 7.50 par an. S'adresser à la Bibliothèque des Exercices, en payant l'abonnement par *mandat international*.

AVIS IMPORTANT

Nos abonnés voudront bien lire ce qui précède et constater que désormais seuls ceux de France ont à s'adresser à la Librairie Lethielleux.

La Bibliothèque prend à sa charge le service des autres pays, aux prix indiqués, et elle demande aux abonnés de l'**Etranger** d'avoir soin de payer d'eux-mêmes, pour plus de commodité et pour diminuer les frais, leur modique redevance annuelle.

La cherté du papier, le coût de l'impression et de l'expédition sont devenus tels que nous ne pouvons rentrer dans nos débours. Mais notre entreprise étant surtout œuvre de zèle, nous espérons qu'elle attirera les générosités des amis et disciples des *Exercices*, et nous nous plaisons à croire que la dureté des temps ne nous obligera pas à interrompre de nouveau, après cette année, notre publication de fascicules.

1906

1. *S. S. Pie X et les Œuvres de retraites*. P. Debuchy. 20 pp. *Epuisé*

2. *La Maison de retraites de Vannes au XVIIe siècle*. H. Chaurand 52 pp. . . . . 1 »

3. *De la formation d'une élite pour les Œuvres et pour les Paroisses dans le cénacle de la Retraite*. H. Watrigant 50 pp. . . 1 »

4. *Les Confréries du T. S. Sacrement et les retraites fermées d'hommes en Belgique*. R. P. Dieudonné, O. C. 44 pp. 0.80

Collection de la Bibliothèque des Exercices de St Ignace

N° 67

Henri WATRIGANT, S. J.

Sainte Marguerite-Marie

et les

Retraites Spirituelles

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

INTRODUCTION

Agenouillons-nous devant la nouvelle sainte que le souverain Pontife, Benoît XV, vient d'élever sur les autels, devant la pieuse Fille de saint François de Sales que Dieu a choisie pour être l'apôtre de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, devant celle qui, après s'être humiliée comme la Très Sainte Vierge, a été exaltée par l'Eglise de Dieu. Demandons-lui de nous faire bien comprendre le sens de la dévotion au Sacré-Cœur, et de nous indiquer où surtout elle en a puisé l'intelligence et l'amour. Elle nous répondra dans ses écrits, que c'est dans la solitude et dans l'oraison que Dieu lui a révélé sa voie spirituelle, et que cette voie spirituelle, elle l'a suivie sous la direction de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal. Mgr Gauthey dans la Préface de la *Vie* et des *Œuvres de la Bienheureuse Marguerite-Marie* s'est empressé de caractériser cette admirable voie [1].

[1] Paris, de Gigord, 1915. T. I. p. 26.

« C'est par la grande voie, la « Voie royale de la Sainte-Croix » ouverte par la parole éternelle : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce à lui-même, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive » ; c'est par cette voie qu'elle mena ses novices et les correspondantes qui eurent recours à ses conseils : la volonté de Dieu avant tout comme règle de la volonté humaine, le dénuement de toutes choses la destruction de soi-même, — le vieil homme — par l'humilité et la mortification ; l'union à Dieu par l'oraison et l'acceptation de la souffrance : c'est le plan net, simple, de l'édification du temple de Dieu dans les âmes. On le pourra toujours orner, enrichir, embellir ; mais il ne faut pas sortir de cette architecture divine, en dehors de laquelle on pourra rencontrer des beautés factices, de la fantaisie spirituelle, sans aucune garantie de force, de sécurité, de solidité et de durée ...

« La croix toute seule est dure ; mais la Bienheureuse la montrait plantée dans le Sacré-Cœur de Jésus, qui, dans les desseins de Dieu, doit être l'attrait fort, irrésistible pour les âmes détachées des choses terrestres et d'elles-mêmes. C'est une intention suprême de miséricorde qui a dévoilé le Sacré-Cœur de Jésus pour appeler les hommes à l'amour divin, et les entraîner, par les charmes de ce cœur attirant, dans la voie chrétienne du salut. »

Nous ne sortirons pas du genre réclamé par le caractère de la Collection de la Bibliothèque des Exercices, en recueillant dans les écrits de sainte Marguerite-Marie, spécialement dans ses impressions de retraites, des leçons sur l'oraison, et surtout sur la vraie voie spirituelle traditionnelle, qu'elle suivit fidèlement, comme l'avaient suivie saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal. Les amis des Exercices spirituels de saint Ignace sentent tout d'abord combien il y a d'harmonie entre les enseignements des Exercices et la dévotion au divin Cœur bien comprise, c'est-à-dire au sens où Dieu l'a révélée à sainte Marguerite-Marie. Nous leur demandons cependant la permission de reproduire ici quelques pages que nous avons publiées jadis sur ce sujet [1]. S'adressant

[1] *Deux méthodes de spiritualité.* Lille Société Saint-Augustin 1900, p. 82.

en un jour de fête à une réunion de Pères Jésuites, un de nos directeurs spirituels leur disait :

« Je ne puis, mes R. R. P. P., quitter une si riche matière (la doctrine des Exercices) sans revenir sur un point intéressant, à peine effleuré, et ajouter au moins quelques mots sur le rapport intime qu'a le trésor des Exercices avec cette tendre dévotion *dont le nom seul,* comme on l'a si bien dit, *a une onction qui lui gagne les cœurs,* avec ce dernier trésor de grâces que le Sauveur, selon sa parole expresse, avait réservé à son Eglise : rapport par lequel brillent d'un jour nouveau, et les richesses de ces Exercices, et leur juste proportion avec le besoin des derniers siècles où nous vivons.

» Des deux côtés, mes Frères, même but, mêmes principes, mêmes effets : des deux côtés, amour, vie intérieure, et toute la moelle, si je puis parler ainsi, du plus pur christianisme. Des deux côtés, c'est un asile contre l'atmosphère empestée du monde et la contagion de ses scandales, c'est-à-dire mortification du cœur et des sens, victoire de soi-même, générosité pour un Dieu si généreux, si prodigue de lui-même et toutefois si oublié, si outragé, si indignement persécuté, dans son culte et dans ses ministres, et dans sa morale et dans son adorable personne. Des deux côtés encore, étude, mais étude affectueuse, mais étude pratique des sentiments les plus parfaits de celui qui nous a été donné pour être notre voie, notre vérité, notre vie ; enfin des deux côtés, paix, délices, charité, zèle et toute la perfection ; mais avec cette différence essentielle que l'une est comme le fruit de l'autre, la conséquence naturelle de l'autre, et suppose la préparation de l'autre. Renfermée tout entière dans les 2e et 3e semaines des Exercices, comme le fruit dans son germe et la conséquence dans son principe, la dévotion au Sacré-Cœur exigeait, ce semble, pour être goûtée des fidèles, pour être comprise, et pour produire ses salutaires effets, que les Exercices de saint Ignace eussent disposé d'avance les esprits par l'habitude de la méditation et de la contemplation, par ces vives lumières sur l'ordre de la rédemption et les justes rapports des âmes

à leur Rédempteur (1). Révélée au monde plusieurs siècles plus tôt, ne pourrait-on pas douter que cette douce et intérieure dévotion eût rencontré, dans les esprits et dans les cœurs, toute l'ouverture, toute la maturité convenables ?» etc.

Il ne sera pas inutile d'ajouter ici quelques réflexions sur la vraie dévotion au divin Cœur de Jésus, étudiée à la lumière des enseignements de l'auteur du livre des Exercices. Nous l'avons déjà fait remarquer, saint Ignace nous fait entendre au commencement de chacune des méditations de la 2e semaine, que la dévotion à Notre-Seigneur ne doit pas se borner à la charité affective, à plus forte raison à l'amour affectueux, sensible, mais qu'elle doit comprendre la charité effective et pratique ; il est question d'aimer plus ardemment sans doute, mais aussi de suivre plus fidèlement. A un amour plus ardent de Notre-Seigneur, doit se joindre une imitation plus fidèle ; ce qui demande le travail des vertus et ce qui fait naître la dévotion substantielle ou le dévouement pratique avec son cortège de sacrifices et de souffrances généreusement acceptés : saint Ignace nous conduit à l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, dans la méditation du 3e degré d'humilité et dans la 3e semaine. Quelques auteurs modernes semblent ne vouloir faire de la dévotion au Sacré-Cœur qu'une dévotion affectueuse vis-à-vis du Cœur du Verbe incarné, ou même qu'une dévotion affective envers l'amour de Dieu, dont l'image du Sacré-Cœur ne serait qu'un symbole. La conception du Sacré-Cœur étudié à la lumière des Exercices est toute différente, et c'est bien celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Lorsque Notre Seigneur chargea la Bienheureuse Visitandine de la mission officielle de promouvoir, non pas seulement pour les âmes très élevées dans les voies spirituelles, mais parmi les fidèles, la dévotion à son divin Cœur, ce fut bien le cœur de l'Homme-Dieu qui fut montré et qui fut repré-

---

1 Il s'agit évidemment ici de la dévotion au Sacré-Cœur telle que sainte Marguerite-Marie l'a propagée. On ne prétend pas d'ailleurs que l'action des seuls Exercices favorisa la diffusion de la dévotion au Sacré-Cœur ; l'influence de la piété franciscaine et d'autres causes encore préparèrent les esprits et les cœurs à l'accepter et à la mettre en lumière.

senté avec la plaie, avec les épines, avec la Croix. De la sorte, par des emblèmes expressifs, la dévotion au Sacré-Cœur était représentée comme une dévotion qui comprenait aussi bien la vie purgative avec la réparation, la vie illuminative avec ses vertus, que la vie unitive et ses actes d'amour ; cette dernière y apparaissait même sous ses deux aspects d'amour affectif et d'amour pratique allant jusqu'au sacrifice de soi.(1) A quelques âmes exceptionnelles, le Cœur de Jésus, on dirait plus volontiers, le Cœur de Dieu a été présenté sans les sym-

---

1 « La dévotion du Sacré-Cœur de Jésus, dit la Bienheureuse, est plutôt une dévotion d'imitation et d'une parfaite conformité à ses saintes vertus que de prière. « Cette citation est extraite du T. III. p. 2. de l'ouvrage : *Le Règne du Cœur de Jésus*, par un Père Oblat, Paris. 1898. — Nous lisions dernièrement dans la *Semaine religieuse* de Cambrai (9 juin 1900, p. 355) une excellente observation : « Le Bulletin très répandu d'une œuvre très chère à tous les catholiques de France, disait dernièrement qu'au signe de la croix doit succéder, dans les temps nouveaux où nous sommes, le signe du Sacré-Cœur. Après avoir dit que, sous l'instigation du démon, les chrétiens du jour cachent la croix, ce Bulletin demande : « Que va faire Notre-Seigneur ? Va-t-il armer son bras vengeur et frapper les ingrats ? Non, il va *changer de tactique*. Voyant que la croix sanglante, avec ses austères leçons, semble effrayer les hommes et se trouve impuissante à les ramener à lui, il leur présentera alors son Cœur avec les irrésistibles attraits de son amour. »

» Bien que ce Bulletin ait consacré deux articles à développer cette idée et se soit efforcé de s'appuyer sur un passage de l'Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII, sur la consécration du genre humain au Sacré-Cœur de Jésus, il faut croire que l'expression a dépassé la pensée. Si l'on devait prendre à la lettre ce qu'il dit, aucune erreur ne serait plus pernicieuse, aucune ne transformerait plus radicalement tout l'esprit du christianisme. Pour se convaincre d'ailleurs que cette substitution du signe du Sacré-Cœur au signe de la Croix n'est dans la pensée ni du Pape, ni de Notre-Seigneur, il suffit d'observer ce que Léon XIII a soin de dire, c'est que le Sacré-Cœur, tel qu'il a été montré à la B. Marguerite-Marie, est surmonté de la Croix, et que, loin de déclarer son impuissance et de se substituer à elle, il sert lui-même à l'arborer et à dire aux hommes qu'elle est et sera toujours, comme dit Bossuet, le *caractère* propre du Christianisme, l'informant au dedans, et au dehors dans les profondeurs de sa substance comme dans ses manifestations extérieures. Il faut lire ce que le grand orateur a dit à ce sujet dans son panégyrique de saint Bernard *(Œuvres oratoires de Bossuet.* Edition critique et complète par l'abbé Lebarq, T. I, p. 381 et seq.), »

boles de la souffrance et du sacrifice ; mais ces âmes étaient déjà préparées par leurs dispositions à joindre à l'amour affectif l'amour effectif, ou du moins à produire des actes de charité affective très pure et où l'illusion n'était pas à craindre. Certes saint Ignace n'est pas opposé à cette seconde manière de comprendre la dévotion au Sacré-Cœur, si on la réserve principalement pour les âmes parfaites ; mais sauf action spéciale du Saint-Esprit, si l'on se conforme à sa conception pratique de la spiritualité catholique, c'est d'abord la première qui devra principalement être proposée à l'amour et à l'imitation des fidèles ; la seconde ne sera, toujours sauf direction spéciale du Saint-Esprit, habituellement admise que plus tard, lorsqu'on sera capable de la vie simplement unitive. Et là encore, il sera bon de ne pas oublier la croix plantée sur le Cœur de Jésus, et d'en planter une sur son propre cœur : *Tollat crucem suam quotidie* (Luc. IX. 33).

De ce qui précède, il ne sera pas exagéré de conclure qu'il y a identité foncière entre la conception de la dévotion au Sacré-Cœur telle qu'elle naît dans les Exercices de saint Ignace et la conception que nous en a donnée de par Dieu sainte Marguerite-Marie. Il y a plus, de part et d'autre dans la formation à cette dévotion, on se sert des mêmes moyens d'avancement spirituel : les trois voies avec le concours auxiliaire de l'oraison mentale.

Ici cependant il pourrait y avoir lieu à méprise : tous ne peuvent modeler de tout point leur coopération à l'action de la grâce divine sur la coopération de sainte Marguerite-Marie, pas plus qu'un disciple de saint Ignace ne peut modeler pareille coopération sur celle de son bienheureux Père.

L'avance des âmes vers la charité parfaite se fait plus ou moins rapidement selon l'action de la grâce.

Surtout pour l'oraison, le laisser-faire Dieu qui est tout à fait accepté par saint Ignace dans la 2e annotation, pourrait chez plusieurs qui voudraient se régler absolument sur la vie des saints, être prématuré, ou trop continu, ou simplement admis sans véritable action du Saint-Esprit, par illusion orgueilleuse ou par l'effet d'une erreur de jugement. Aussi les saints qui ne confondaient pas l'avancement dans la vie spirituelle avec

le progrès dans l'oraison mentale, craignaient-ils de se tromper ou d'être trompés par l'ennemi du genre humain, lorsqu'ils constataient qu'ils n'étaient plus dans l'oraison commune ordinaire (1). Que de fois Marguerite-Marie ne fut-elle pas en proie aux plus poignantes inquiétudes ! Que de fois elle fit des efforts pour se retirer « des voies extraordinaires qui n'étaient pas propres aux filles de Sainte-Marie (2) ». « Je faisais, dit-elle, tous mes efforts pour m'appliquer à suivre la méthode d'oraison que l'on m'enseignait avec les autres pratiques, mais rien ne demeurait dans mon esprit (3) » Que de fois elle suppliait Notre-Seigneur de la laisser dans les voies ordinaires et communes. Son oraison personnelle fut vraiment une oraison de nécessité. Conséquemment à ses convictions sur ce sujet, elle pouvait écrire à une novice : « Mon enfant, prenez-y garde, la vertu ne consiste pas à faire de belles réflexions et résolutions, mais à faire de bonnes exécutions et de bons efforts (4) » Notre-Seigneurs ne lui avait-il pas dit, un jour de fête de Pâques qu'elle avait éprouvé quelque peine d'être empêchée par sa charge de faire oraison : « Sache, ma fille, que l'oraison de soumission et de sacrifice m'est plus agréable que la contemplation (5) ».

---

(1) Cependant lorsque l'action du Saint-Esprit s'est fait sentir, les directeurs qui s'inspirent de la 2e annotation de saint Ignace, non seulement permettent l'oraison plus ou moins mystique ou passive, mais conseillent, *salvis debitis conditionibus*, de ne pas la contrarier. Le P. de Clorivière écrit à Mademoiselle de Cicé : « Dans votre oraison soyez plutôt passive qu'active ! Lorsque cette sainte personne, de crainte de manquer à la direction des Exercices, changea sa méthode d'oraison, le même vénérable directeur lui écrivit : « Je ne vous loue point d'avoir changé votre oraison. La méthode de saint Ignace consiste essentiellement à suivre l'esprit de Dieu et non à faire toujours ce qu'il conseille aux débutants. » Voir Mgr Baunard, *Adélaïde de Cicé*, Roulers, 1913, p. 406. Cependant cette dernière phrase ne doit pas être entendue dans un sens exclusif, comme si la méditation ne pouvait convenir aux âmes avancées et parfaites ; même les âmes contemplatives ont besoin de retourner à la méditation ; le point important est qu'elles n'y reviennent pas à contretemps.

(2) *Vie et œuvres de la Bienheureuse Margueverite-Marie*. Paris, Poussielgue, 1915. T. II, p. 57, 63. Cf. T. I, p. 87.

(3) Ibid. T. I, p. 118.

(4) Ibid. T. II, 655.

(5) Ibid., T. I. p. 107.

Au début de son livre, *Les grâces d'oraison*, le P. Poulain fait cette déclaration qui doit prévenir les illusions spirituelles : *Les grâces mystiques n'enlèvent pas les âmes aux conditions ordinaires de la vie chrétienne et de la tendance à la perfection.* Voilà un principe dont sainte Marguerite-Marie s'inspira toujours dans sa conduite spirituelle ; aussi la façon dont elle comprit la dévotion au Sacré-Cœur et dont elle la propagea, ne détourna pas les âmes des chemins du devoir, du renoncement, de l'humilité que tous doivent fréquenter, chemins royaux tracés par Notre-Seigneur, et suivis par tous les saints. Son oraison mystique ne la dispensa pas de l'ascétisme.

Nous sommes donc autorisé à prévenir nos lecteurs de ne pas prendre le change, lorsque la sainte parlera pour elle-même ou pour d'autres du laisser-faire Dieu dans l'oraison. En ce qui regarde la spiritualité foncière, on s'apercevra bientôt à la lecture de ses impressions de retraite et de ses avis spirituels, qu'elle n'oublie pas la direction des Constitutions que son Bienheureux Père a laissées à la Visitation, en ce qui concerne les trois voies; et ce n'est jamais elle qui négligera le soin des vertus chères au Sacré-Cœur, et en particulier l'obéissance religieuse, et la fidélité aux observances de la vie régulière.

C'est sous le bénéfice de ces trop longues observations préliminaires que tous liront avec profit les extraits suivants de ses impressions de retraite et de ses écrits. Déjà plusieurs auteurs en ont tiré des instructions méthodiques. [1] Nous en signalons quelques-uns en note. Nous nous bornerons à faire de nos extraits deux parties : la première sera composée surtout des impressions de retraite de la Sainte ; c'est la retraitante qui attirera notre attention. La deuxième montrera en elle la directrice des solitudes, et aussi quelque peu l'apôtre des retraites.

---

[1] Granger (R. P.) missionnaire de Notre-Dame de la Délivrande. *Introduction á la dévotion au Sacré-Cœur d'après la Bienheureuse Marguerite-Marie.*

PREMIÈRE PARTIE.

Sainte Marguerite-Marie dans ses retraites ou la sainte retraitante.

On lit dans la vie de sainte Marguerite-Marie que dès sa jeunesse elle avait de forts attraits pour la prière solitaire ; elle l'a dit elle-même à plusieurs reprises. Ecoutons-la.

« Dans cet état, ne sachant où me réfugier, j'allais me cacher en un coin du jardin, d'étable ou lieu secret, et me mettant à genoux, je répandais mon cœur devant Dieu, par l'entremise de la Sainte Vierge, ma bonne Mère, en qui j'avais mis toute ma confiance. Je passais les jours entiers dans ces lieux retirés sans boire ni manger, ce qui m'était ordinaire. Quelquefois, de pauvres gens de village me donnaient par compassion un peu de lait ou de fruit, sur le soir [1] ».

Son attrait pour l'oraison dès son noviciat se manifesta avec un tel caractère d'intensité que sa Supérieure chercha plusieurs fois à l'éprouver en l'envoyant travailler pendant le temps de l'oraison [2].

Nous ne relaterons pas ici ses impressions en dehors du temps des retraites. Nous sortirions de notre sujet précis ; nous nous bornons à celles qu'elle nous a laissées sur le temps de ses solitudes.

2e édition. Ligugé. Imprimerie Saint-Martin. 1834. Voir surtout la 5e partie.

Le Règne du Cœur de Jésus, ou la doctrine complète de la Bienheureuse Marguerite-Marie sur la dévotion au Sacré-Cœur, par un Prêtre Oblat de Marie Immaculée. Paris - Montmartre, 1900. Voir surtout IV, p. 231-250 : *Les exercices de la retraite annuelle.*

Olmi (Gasparo) sacerdote. *L'anima in solitudine col Cuore S.S. di Gesù e la B. Margarita Alacoque.* Modena, 1868.

Mois du Sacré-Cœur extrait des écrits de la Bse Marguerite-Marie, publié par le Monastère de la Visitation d'Orléans. Paris, Poussielgue. 1897.

[1] *Vie et Œuvres.*, éd. Monseigneur Gauthey. Paris, Poussielgue, 1915. T. I, p 64. — Sauf avis contraire toutes nos citations seront extraites de cette édition.

[2] *Ibid.* p. 81.

Mais pour bien comprendre les sentiments qu'éprouva sainte Marguerite-Marie en plusieurs de ses retraites, il est utile de citer au préalable quelques passages du *Directoire pour les Sœurs Religieuses de la Visitation Sainte-Marie.* A l'article XXV où il est question des retraites,[1] on lit :

La Supérieure distribuera les exercices aux sœurs selon leur portée, ou bien en donnera la charge à quelqu'une des plus capables.

Elle laissera suivre le chemin accoutumé, à celles qui sont déjà stylées, les visitant seulement de fois à autre, selon qu'elle le jugera à propos...

Les premiers jours elles pourront méditer sur la création, la mort, les bénéfices, les péchés, ainsi qu'il est marqué en la première partie de l'Introduction à la vie Dévote ; ou bien prenant les considérations qui sont devant l'examen de la dernière partie, les appropriant à leur vocation, et obligation.

Elles se prépareront à leurs confessions annuelles, par examen, contrition, et bon propos. Elles la feront à quelque Confesseur bien capable et dévot.

Elles renouvelleront et confirmeront la détestation des péchés, tant petits soient-ils.

Leur lecture pour lors pourra être le Combat spirituel, Grenade Don Sens de Sainte Catherine, et autres bons livres pour la vie purgative.

Les jours mitoyens, elles s'occuperont sur les considérations de la dernière partie de l'Introduction, si elles ne s'en sont déjà servies ; ou bien sur la Vie, Mort, Passion et Résurrection de notre Seigneur ou sur les vœux, pour s'acheminer à la pratique des solides vertus.

Les derniers jours elles prendront les méditations pour la Profession, ou autres qui mènent au parfait dénuement et abandonnement de tout soi-même pour Dieu, suivant toujours l'attrait du Saint Esprit...

Il leur sera loisible de marquer par écrit brièvement leurs principales affections et résolutions, pour s'en servir au besoin.

On verra que même dans ses retraites dernières, la sainte ne négligeait pas de s'occuper de la vie purgative.

Voici d'abord quelques souvenirs de ses retraites que nous

---

[1] *Vive Iesvs. Covstvmier et Directoire pour les Sœvrs Religievses de la, Visitation Saincte Marie.* A Paris, Chez Sebastien Hvré. M. D, C. XXXVII. p. 101.

avons pas pu mettre à une date déterminée ; nous donnerons ensuite les impressions des retraites classées par année. Les souvenirs paraissent se rapporter aux premières années de sa vie religieuse.

Dès lors Notre-Seigneur la gratifiait de faveurs exceptionnelles ; cependant ce n'était pas seulement les consolations qui inondaient le cœur de la sœur Marguerite-Marie. Dieu éprouvait aussi sa fidèle servante : « Pendant une solitude de communauté, ce divin Sauveur lui fit connaître que toutes ses inquiétudes ne provenaient que de la recherche d'elle-même, qui la mettait en danger de se perdre, pour sa trop grande curiosité ; lui disant que lorsqu'il fait sa demeure dans une âme, il voulait un entendement sans curiosité, un esprit sans jugement, un jugement sans volonté, et un cœur sans autres mouvements que ceux de son amour [1]. »

On retrouvera dans les impressions de sa retraite de profession une phrase qui se rapproche de cette dernière.

Voici un autre fragment non daté.

Sentiments et résolutions d'une autre retraite [2].

Je veux faire attention à tout ceci, nécessaire pour accomplir les desseins de Dieu sur moi, son indigne créature.

Je parlerai toujours de Dieu avec respect et humilité, et de tout ce qui regarde mon prochain avec estime et charité, et de moi-même jamais. Je me veux faire un plaisir de voir les autres bien traités, dans l'élévation et l'estime, pensant que tout cela leur est dû, et non à moi, qui dois faire toute ma gloire de bien porter ma croix, sur laquelle je veux vivre pauvre et abjecte, inconnue, méprisée et oubliée, ne désirant de paraître que pour être humiliée, accusée et contrariée. Malgré les répugnances de la nature immortifiée, je tâcherai de me tenir cachée sous la cendre des humiliations et dans l'amour de mon abjection. Je veux apprendre dans le sacré Cœur à tout souffrir en silence sans me plaindre d'aucune chose qui me soit faite, puisque rien n'est dû à la poussière que de la fouler aux pieds ; et le purgatoire doit être bien doux à celle qui a mérité l'enfer mille fois. Je tâcherai de ne rien faire

---

[1] Ibid. T. I. p. 86.
[2] Ibid. T. II, p. 189.

pour le plaisir, y renonçant dans mon cœur, et détournant mon attention, par quelques saintes pensées, de tous les plaisirs que les sens immortifiés pourraient rencontrer en prenant mes nécessités, comme de boire, de manger, dormir et me chauffer, tâchant de faire toutes mes actions dans la pureté d'intention du sacré Cœur de mon Jésus, auquel je m'unirai en tout ce que je ferai. C'est dans lui que je veux vivre, pâtir et agir, et selon ses desseins, et c'est par lui que je veux aimer et apprendre à bien souffrir. Je lui donne toutes mes actions pour qu'il en dispose à son gré, et qu'il répare les fautes que je commettrai. Je ne n'informerai point curieusement des fautes du prochain ; et lorsque je serai obligée d'en parler, je le ferai dans la charité du sacré Cœur, en me mettant à sa place, et regardant si je serais bien aise que l'on me fît ou que l'on dît cela de moi. Et lorsque je verrai commettre quelque défaut, soit contre la charité, humilité et autres, j'offrirai au Père éternel une vertu du sacré Cœur de Jésus opposée à cette faute, pour la réparer et que la défaillante s'en puisse amender, et n'avoir jamais de vue sur les actions du prochain pour en mal juger. Dieu nous en fasse la grâce. »

Dans une lettre au P. Croiset, elle écrit [1]

« Dans une retraite que je fis quelque temps après, mon aimable Sauveur me découvrit la plus grande partie des grâces qu'il avait dessein de me faire, principalement celles que je devais recevoir par la dévotion à son sacré Cœur. Sur quoi, m'étant prosternée à ses pieds, je le suppliai de vouloir donner ces grâces à quelque âme fidèle qui saurait y correspondre, sachant bien que je n'étais propre qu'à servir d'obstacle à ses desseins. Ce fut pour lors qu'il me fit entendre que c'était pour cela même qu'il m'avait choisie, afin qu'étant parfaitement persuadée de mon néant, je ne me pusse rien attribuer de tous les biens qu'il me ferait, me promettant de suppléer lui-même à tout ce qui me manquerait. »

Retraite de Profession. (1670).

La retraite importante de la profession apporta à la sainte les grâces les plus précieuses. On nous permettra d'insister sur cette solitude merveilleuse par la générosité avec laquelle

[1] *Ibid.*, T. II. p. 562 — Peut-être faut-il rattacher ces lignes à la retraite de profession dont nous allons parler.

sainte Marguerite-Marie répondit aux libéralités de Notre-Seigneur. Pour la bien comprendre, il y aura avantage à la faire précéder de l'indication des méditations que le Directoire de la Visitation propose aux novices qui se préparent à la profession. Ces méditations étaient précédées ou accompagnées d'une confession générale.

Le Coustumier et Directoire pour les Sœurs Religieuses de la Visitation Saincte-Marie s'exprime ainsi (1)

« Les Sœurs que Dieu appellera à la saincte Profession, se doiuent representer, que comme brebis et agneaux, elles doiuent estre immolées voüées, et sacrifiées à la Diuine Majesté...

Quelques iours donc avant les vœux, celles qui les deuront faire s'occuperont fort à cet exercice du renoncement...

Mais afin que nostre Sacrifice soit vn sacrifice d'holocauste, il nous faut eschauffer nostre cœur, et allumer en iceluy le feu du sainct Amour, par diuerses meditations, que nous ferons par maniere d'Oraison, si nous pouuons, et si nous ne pouuons, par manière de consideration simple. . . . etc.

Premiere Meditation.

Or la premiere Meditation pourra estre celle de la creation jointe à celle de la fin pour laquelle nous sommes creés mais au lieu de toutes autres affections, il n'en faut tirer que celle de l'offrande... etc.

La seconde Meditation pourra estre, celle du choix de la vie Déuote, en cette sorte.

Vous considererez nostre Seigneur crucifié, qui appelle un chacun à sa suitte .. Secondement, Vous considererez que ceux qui suiuent nostre Seigneur, et prestent l'oreille à sa saincte vocation sont de trois sortes : car les vns le suiuent, mais de fort loing... Les autres passent plus auant.

La troisiesme Meditation sera, de l'offre que nostre Seigneur nous a fait de l'Eternité, et du Paradis.

---

(1) *Préparation et Meditations pour la Profession — Article X.* — Abelly s'est inspiré de ce coutumier dans le livret : *La Solitude Religieuse, ov Meditations propres povr se disposer à reçevoir le Saint habit, et à faire les vœux solemnels de Religion.* Paris, G. Josse 1657. Voir surtout p. 191-255.

La quatriesme Meditation sera, de l'oblation des Anges et des Saincts.

La cinquiesme Meditation sera, de l'oblation de Nostre-Dame.

Nostre-Dame fit son oblation le iour et à l'heure mesme de l'Incarnation, par ces paroles :

Voicy la seruante du Seigneur, me soit fait selon ta parolle...

Or David auoit predit, que plusieurs filles seroient amenés et conduites à Iesus-Christ, après elle ..

La sixiesme Meditation sera, de l'oblation de nostre Seigneur.

Nostre Seigneur s'est offert pour nous sur la Croix, à laquelle il voulut estre cloüé : Hélas ! combien est-il iuste que nous nous offrions à luy, et pour luy nous nous attachions et soyons cloüés en nostre vocation... etc.

La septiesme Meditation sera, de l'offrande inuisible pour le iour de la Profession.

Nous auons choisi la saincte Vierge pour nostre protectrice, supplions-la qu'elle nous offre comme chose sienne, et ses filles quoi y qu'indignes à son Fils nostre Seigneur : choisissons encores quelque Sainct special, et nostre bon Ange, et ayons confiance en leur charité. etc

Il nous semble que ce résumé de l'article X du Directoire éclaire le récit suivant, que nous fournissent les historiens de la sainte, en nous disant ses impressions pendant la retraite de profession (1).

Cependant comme l'on voyait en elle une application continuelle avec Dieu, l'on profitait de toutes les occasions pour l'humilier. Il s'en présenta une qui favorisa bien l'inclination que l'on avait pour cela. Il y avait dans l'enclos une ânesse ; l'on recommanda aux sœurs novices de prendre garde qu'elle n'allât dans le jardin potager. C'en fut assez pour notre fervente novice, qui crut que ce commandement la regardait précisément. Excepté les temps que l'on était au chœur, elle ne manquait point de s'y rendre ; ce qui lui donnait beaucoup d'exercice, la faisant courir toute la journée pour l'arrêter. La retraite de sa profession arrivant, elle crut qu'elle devait continuer. L'on prit plaisir de voir jusqu'où elle porterait son obéissance, charmé que l'on était de son application avec Dieu, qui parut aussi forte en ce temps que si elle

(1) *Vie et Œuvres*, t. I, p. 88.

avait été à l'oraison [1] ; l'on lui défendit d'y aller davantage et on lui ordonna de mettre par écrit les réflexions qu'elle avait faites. Les voici : « Mon divin Maître me tenait une fidèle compagnie parmi les courses que j'étais obligée de faire incessamment. C'est dans ce temps que je reçus de si grandes grâces que je n'en avais point encore eu de semblables, surtout ce qu'il me fit connaître particulièrement sur le mystère de la Passion. Mais je supprime tout, étant trop long à écrire. Je dirai seulement que c'est ce qui m'a donné tant d'amour pour la croix que je ne peux vivre sans souffrir, mais souffrir en silence, sans consolation ni soulagement, et mourir avec ce Souverain de mon âme, accablée sous la croix de toutes sortes de souffrances ; ce qui m'a duré toute ma vie laquelle, par sa miséricorde, s'est toute passée dans ces sortes d'exercices qui sont ceux du pur amour, qui a toujours pris grand soin de me fournir abondamment de ces mets si délicieux à son goût, qu'il ne dit jamais : c'est assez. Les soirs, quoique fort fatiguée et lassée, je jouissais d'une si grande paix, que ma seule inquiétude était de ne pas assez aimer mon Dieu. Je passais toute la nuit agitée de ces pensées. Une fois, ne pouvant reposer et voulant changer de situation, mon divin Maître me dit ces paroles : que lorsqu'il portait sa croix il ne la changeait pas de côté pour se soulager ; ce qui me fit connaître que je ne devais rechercher mes commodités en quoi que ce soit. Toutes les courses que je faisais pendant le jour ne furent jamais capables d'interrompre l'union que j'avais avec mon Bien-Aimé. Bien au contraire, Il augmentait en moi le désir de l'aimer pour m'unir plus étroitement à lui. J'étais aussi contente les soirs que si j'avais été tout le jour devant le Saint-Sacrement en oraison.

« Tous les matins, lorsque je m'éveille il me semble trouver mon Dieu présent, auquel mon cœur s'unit comme à son principe et à sa seule plénitude, ce qui me donne une soif si ardente d'y aller, que les moments que je mets à m'habiller me durent des heures...

Ayant passé sa retraite dans une ferveur toute particulière, elle y forma de bonnes résolutions pour sa perfection, comme il se voit par

---

[1] Une tradition orale du monastère a conservé un souvenir précieux qui donne lieu d'admirer la familière bonté du divin Maître pour son humble servante : un jour, comme Marguerite-Marie allait interrompre l'entretien dont Notre-Seigneur la favorisait, pour courir après l'ânesse et l'ânon, le Sauveur lui dit : « Laisse-les faire, ils ne feront point de mal. » Elle obéit, pleine de foi. On vit de notre communauté les animaux à travers le potager ; mais quand on voulut se rendre compte du dégât, il fut impossible de reconnaître aucune trace de leur passage.

ce qu'elle en a écrit, que nous allons mettre ici mot à mot, selon que le Saint-Esprit les lui a inspirées :

« Voici mes résolutions qui doivent durer jusqu'à la fin de ma vie, puisque mon Bien-Aimé les a dictées lui-même. Après l'avoir reçu dans mon cœur, il me dit : — Voici la plaie de mon côté pour y faire ta demeure actuelle et perpétuelle C'est où tu pourras conserver la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme, afin que tu vives désormais de la vie d'un Homme-Dieu : vivre comme ne vivant plus, afin que je vive parfaitement en toi ; ne pensant à ton corps et à tout ce qui t'arrivera, comme s'il n'était plus ; agissant comme n'agissant plus, mais moi seul en toi. Il faut pour cela que tes puissances et tes sens demeurent ensevelis dans moi et que tu sois sourde, muette, aveugle et insensible à toutes les choses terrestres : vouloir comme ne voulant plus, sans jugement, sans désir, sans affection et sans volonté que celle de mon bon plaisir, qui doit faire toutes tes délices, ne cherchant rien hors de moi, si tu ne veux faire injure à ma puissance et m'offenser grièvement, puisque je te veux être toutes choses. Sois toujours disposée à me recevoir ; je serai toujours prêt à me donner à toi, parce que tu seras livrée à la fureur de tes ennemis. Mais ne crains rien, je t'environnerai de ma puissance et serai le prix de tes victoires. Prends garde de ne jamais ouvrir les yeux pour te regarder hors de moi ; et qu'aimer et souffrir à l'aveugle soit ta devise. Un seul cœur, un seul amour, un seul Dieu ! »

Ce qui suit est écrit de son sang.

« Moi, chétif et misérable néant, proteste à mon Dieu me soumettre et sacrifier à tout ce qu'il demande de moi, immolant mon cœur à l'accomplissement de son bon plaisir, sans réserve d'autre intérêt que sa plus grande gloire et son pur amour, auquel je consacre et abandonne tout mon être et tous mes moments Je suis pour jamais à mon Bien-Aimé, son esclave, sa servante et sa créature, puisqu'il est tout à moi ; et suis son indigne épouse, Sœur Marguerite-Marie, morte au monde. Tout de Dieu et rien de moi ; tout à Dieu et rien à moi ; tout pour Dieu et rien pour moi. »

Le R. P. Auguste Hamon rattache à la retraite de profession une vision que d'autres historiens mettent à une époque ultérieure, et cela semble bien d'acord avec le récit que fait la Sainte dans une lettre adressée plus tard au R. P. Croiset, le 5 nov. 1689. Citons d'abord cette lettre, puis nous emprunterons au R. Père Hamon une page qui résume fidèlement le récit des grâces que la Sainte obtint le jour de sa profession.

Avant même cette retraite de profession, ou dès le début de cette retraite, Notre-Seigneur avait demandé à la jeune novice d'accepter le rôle d'une victime qui se sacrifie comme une hostie d'immolation à l'accomplisement de ses desseins. Et avec l'agrément de sa Supérieure, elle avait accepté cette demande de Notre-Seigneur et s'était offerte pour accomplir jusqu'au bout le bon plaisir du Seigneur [1].

Mais, dit-elle dans sa lettre au P. Croiset [2],

« le temps qu'il s'était proposé n'étant pas encore arrivé, il prit soin, lui-même, de me disposer selon son désir, comme il me l'avait promis, n'ayant jamais eu d'autre directeur. Et voici quelques-unes de ses dispositions : la première est qu'après une confession générale de toute ma vie très criminelle et méchante, d'abord après l'absolution, il me montra une robe qu'il appelait d'innocence, laquelle était plus blanche que la neige, dont il m'en revêtit. Et me dit : » Voici que j'ôte pour toujours la malice de ta volonté, afin que désormais les fautes que tu commettras soient pour t'humilier, et non pour m'offenser. » Et puis, m'ouvrant derechef son Cœur adorable, il me dit, en m'y mettant : « Voici le lieu de ta demeure actuelle et perpétuelle, où tu pourras conserver sans tache la robe d'innocence dont j'ai revêtu ton âme. » Et depuis, je me voyais et trouvais toujours dans cet aimable Cœur, d'une manière dont je ne me sais pas exprimer, sinon de dire que j'étais parfois comme dans un jardin ou parterre délicieux, émaillé de toute sorte de fleurs ; d'autres fois, comme un petit poisson dans le vaste océan de la mer, et comme aussi l'or dans le creuset, pour y être purifiée ; mais, pour l'ordinaire, c'est comme un abîme et fournaise de ce pur amour.

Voici maintenant le récit du R. P. Hamon [3].

« La sœur Marguerite-Marie garda toujours le souvenir d'une lumière surnaturelle qui alors éclaira son âme, lui révélant le mystère de la passion et de la mort de Jésus-Christ. Dans son *Mémoire* au P. Rolin, elle y fait allusion sans insister, car « c'est un abîme à écrire, la longueur me fait tout sup-

---

[1] Voir *Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie*, Paris, Beauchesne, 1907 p. 93.

[2] *Vie et Œuvres*. T. II p. 570.

[3] *Vie de la Bienheureuse*, 1907, p. 95.

primer » [1]. Plus tard, montrant à la sœur Claude-Marguerite Billet un bosquet de noisetier, près duquel elle se tenait en veillant sur l'ânesse et l'ânon, elle lui dit simplement : « Voilà un endroit de grâces pour moi, car Dieu m'a fait connaître ici l'avantage qu'il y a à souffrir, par les connaissances et lumières qu'il m'a données de sa Passion [2]. » Ainsi, à travers toutes les faveurs, nous retrouvons, donnant à leur suavité une céleste amertume, la souffrance entrevue, prédite, acceptée.

Le 1ᵉʳ novembre, fête de la Toussaint, Notre-Seigneur, à cette première leçon, ajoute, pour sa disciple chérie, un second enseignement. Dans son âme et dans son cœur elle ne devra jamais souffrir aucune tache. Sans crainte de perdre quelque chose dans cet abandon absolu, elle doit s'immoler tout entière à son Dieu et lui confier tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle possède. Il est la souveraine Puissance, et saura tout garder. Rien ne dure sur la terre ; au ciel, mais seulement au ciel, rien ne passe, et tout s'achève dans l'éternel amour [3]. Le divin maître pour mieux graver dans l'âme de sa disciple l'austère leçon, l'illumine soudain d'un rayon de son infinie beauté, et l'enivre d'une goutte de béatitude anticipée : le ciel s'ouvre à ses yeux éblouis. « Il me fut montré en même temps un petit échantillon de cette gloire, ô Dieu ! dans quel transport de joie et de désir cela ne me mit-il pas ! » Naïvement elle croit toucher au terme de son attente, et n'avoir plus qu'à cueillir, comme un fruit mûr, la récompense éternelle. Son âme s'échappe en transports de feu, en inexprimables désirs

---

[1] *Vie et Œuvres (édition 1876) t. II. p. 376.*

[2] *Déposition de la sœur Claude-Marguerite Billet.* Procès de 1715. Le noisetier existe toujours. Les pèlerins de Paray-le-Monial qui ont eu le bonheur de pénétrer dans le jardin de la Visitation ont baisé et pillé, bien souvent, les vigoureux rejetons qui, chaque année, verdissent sur les vieilles racines.

[3] C'était l'explication de ces quatre vers qui lui furent dits intelligiblement :

Rien de souillé dans l'innocence ;
Rien ne se perd dans la puissance ;
Rien ne passe en ce beau jour ;
Tout s'y consomme dans l'amour

d'union avec son Dieu si grand et si beau. Il faut lui rappeler la réalité. La route reste longue à parcourir et le chemin du ciel, c'est le chemin de la croix.

Dans une vision très nette se déroulent alors aux yeux de Marguerite-Marie les peines qui doivent faire de sa vie une longue souffrance ; chacune, à son passage, lui enfonce dans l'âme un fer qui la déchire. Son corps frémit et saigne sous ces blessures vues en imagination, non pas autant, c'est elle qui le remarque, qu'il devait, plus tard, frémir et saigner sous les blessures réelles [1].

Alors comme gage de sa tendresse et signe visible de son secours, Notre-Seigneur promet et accorde à cette jeune religieuse de vingt-cinq ans une des plus grandes faveurs surnaturelles qu'il ait jamais faites à ses saints

« Sur quoi il me dit que je ne devais rien craindre, parce qu'il me promettait une des plus grandes grâces qu'il eût jamais accordées à aucun de ses amis, qui était de me gratifier de sa présence actuelle et continuelle... Et dans ce moment il effectua si bien sa promesse qu'il m'était toujours présent, et je le sentais toujours proche de moi, comme si l'on était proche de quelqu'un que les ténèbres de la nuit

---

[1] *Vie et Œuvres, édition 1876, t. I. p. 114* ; *t. II, p. 387. Lettre du 3 novembre 1689*, au Père Croiset. D'ordinaire les historiens de la Bienheureuse mettent à une autre époque cette vision du 1er Novembre ; ils n'en donnent aucune raison. Voici pourquoi nous ne les avons pas suivis. Cette vision eut lieu dans une retraite (*Vie et Œuvres, t. II. p. 387*) ; dans cette retraite la sœur Marguerite-Marie connut tout ce qu'elle aurait à souffrir pendant le cours de sa vie (*Vie et Œuvres, t. II, p. 387*) ; dans cette retraite encore elle fit une confession où il lui sembla se voir revêtue d'une robe d'innocence (*Vie et Œuvres, t. I. p. 90, et t. II. p. 387*). Or la retraite de profession de la Bienheureuse, et elle seule, correspond à ces remarques. 1° On y trouve la date du 1er Novembre. 2° La Bienheureuse y connaît tout ce qu'elle devra souffrir (*Lettres au P. Croiset*, 3 Novembre 1689). 3° Au moment de sa profession elle a déjà été revêtue de la robe d'innocence (*Vie et Œuvres, t. I. p. 70*). La seule objection sérieuse, la voici : La Bienheureuse ne raconte cette grâce du 1er novembre dans son *Autobiographie*, qu'après la première grande révélation du Sacré-Cœur, or cette révélation n'eut lieu qu'en 1673, un an après sa profession. La réponse est très simple : Dans *l'Autobiographie* les faits ne sont pas racontés dans l'ordre chronologique ; il suffit d'une lecture, même peu attentive, pour s'en convaincre.

empêcheraient de voir des yeux du corps, mais la vue perçante de l'amour me le fit voir et sentir d'une manière bien plus aimable et certaine et de différente manière [1]. »

On n'a pas retrouvé les impressions de toutes les solitudes de sainte Marguerite-Marie. Monseigneur Gauthey en a publié quelques-unes sous le titre de *Sentiments de ses Retraites* [2]. Nous en reproduirons plusieurs ; en glanant dans la vie de la sainte par ses contemporaines et dans ses Lettres, il sera possible de les compléter quelque peu.

Retraite de 1673.

La première retraite de la sainte après sa Profession eut lieu vers novembre 1673. Elle y épouva entre autres une vive impression de la sainteté de Dieu.

« Peu de temps après, dans ma première solitude qui suivit ma Profession, les deux ou trois premiers jours, cette sainteté divine s'appesantit et s'imprima si fort en moi, qu'elle me rendait incapable de faire l'oraison et de supporter la douleur intérieure que je sentais. J'éprouvais un tel désespoir et une douleur si grande devant mon Dieu, que si la même puissance qui me faisait souffrir ne m'eût soutenue, j'aurais voulu mille fois m'abîmer, me détruire et m'anéantir s'il eût été en mon pouvoir. Et malgré tout, je ne pouvais me retirer de cette divine présence, et elle me poursuivait partout comme une criminelle prête à recevoir sa condamnation, mais avec une soumission si grande au divin vouloir de mon Dieu, que j'étais toujours disposée à recevoir toutes les peines et douleurs qu'il lui plaisait de m'envoyer, avec le même contentement que je ferais de la suavité de son ameur. [3] »

---

[1] *Lettre du 3 Novembre 1689*, au Père Croiset.
[2] *Vie et Œuvres*, T. II p. 186.
[3] *Vie et Œuvres*, édition 1876, T. I, p. 85.

Retraite de 1678

Vive † Jésus !

Voici ce que mon Souverain me fit entendre dans ma retraite de l'année 1678. Comme je me plaignais de ce qu'il me donnait ses consolations avec trop d'abondance, ne me sentant capable de les soutenir, il me dit que c'était pour me fortifier par ce que j'avais à souffrir : « Bois et mange, me dit-il, à la table de mes délices pour te rafraîchir, afin que tu chemines courageusement à la force de ce pain ; car tu as encore un long, pénible et rigoureux chemin à faire, et dans lequel tu auras souvent besoin de prendre haleine et repos dans mon sacré Cœur, qui pour cela te sera toujours ouvert tandis que tu marcheras dans ses voies. Je veux que ton cœur me soit un asile, où je me retirerai pour y prendre mon plaisir lorsque les pécheurs me persécuteront et rejetteront des leurs.

« Lorsque je te ferai connaître que la divine justice est irritée contre eux, tu me viendras recevoir par la sainte communion ; et, m'ayant mis sur le trône de ton cœur, tu m'adoreras en te prosternant sous mes pieds. Tu m'offriras à mon Père éternel, comme je te l'enseignerai, pour apaiser sa juste colère et fléchir sa miséricorde à leur pardonner ; et tu ne feras point de résistance à ma volonté lorsque je te la ferai connaître, non plus qu'aux dispositions que je ferai de toi par l'obéissance, car je veux que tu me serves d'instrument pour attirer des cœurs à mon amour.

« — Mais je ne peux comprendre, mon Dieu, comme cela se pourra faire ? — Par ma toute-puissance, qui a tout fait de rien, me fut-il répondu. Ne t'oublie jamais de ton néant et que tu es la victime de mon Cœur, qui doit toujours être disposée d'être immolée pour la charité. C'est pour cela que mon amour ne sera point oisif en toi, te faisant toujours agir ou pâtir, sans que tu doives avoir aucune prétention qu'il t'en soit mis la moindre chose en ligne de compte pour ton intérêt, non plus que l'ouvrage n'appartient pas à l'outil dont le maître s'est servi pour le faire.

« Mais, comme je te l'ai promis, tu possèderas les trésors de mon Cœur en échange, et je te permets d'en disposer à ton gré en faveur des sujets disposés. N'en sois pas chiche, car ils sont infinis. Tu ne me saurais plaire davantage que par une constante fidélité à marcher sans détour dans les voies de ta règle, dont les moindres défauts sont grands devant moi. Et le religieux se déçoit soi-même

en s'éloignant de moi, qui pense me trouver par un autre chemin que celui d'une exacte observance de ses Règles.

« Conserve en pureté le temple du Seigneur, car partout où elle sera, il y habitera d'une spéciale présence de protection et d'amour. Je suis ton gouverneur, auquel tu dois être tout abandonnée, sans soin ni souci de toi-même, puisque tu ne manqueras de secours que lorsque mon Cœur manquera de puissance. Et je prendrai soin de récompenser ou venger tout ce qui te sera fait. De même je penserai à ceux qui auront confiance à tes prières, afin que tu t'occupes et t'emploies toute à mon amour.

« J'ai encore une rude et pesante croix à mettre sur tes faibles épaules, mais je suis assez puissant pour la soutenir. Ne crains rien et me laisse faire tout ce que je voudrai de toi et en toi, sans que tu fasses rien pour te cacher dans le mépris ou pour te produire dans l'estime. Je ne permettrai point à Satan de te tenter que par les trois sortes de tentations dont il a eu la hardiesse de m'attaquer. Mais ne crains rien ; confie-toi en moi ; je suis ton protecteur et ta caution. J'ai établi mon règne de paix dans ton âme, personne ne la pourra troubler ; et celui de mon amour dans ton cœur, qui te donnera une joie que personne ne pourra t'ôter » [1].

Retraite de 1679.

Ce qui suit paraît se rapporter à la retraite de 1679 [2].

Pour faire voir jusqu'où allait mon infidélité parmi toutes ces faveurs si grandes, je dirai qu'une fois, me sentant une ardeur bien grande d'aller en retraite et pour m'y préparer quelques jours avant, je voulus pour la seconde fois graver le saint Nom de Jésus sur mon cœur. Mais ce fut d'une manière qu'il s'y fit des plaies. L'ayant dit à ma supérieure, la veille du jour que je devais entrer en solitude, elle me dit qu'elle y voulait faire mettre quelque remède, crainte qu'il n'y vint quelque mal dangereux. Cela me fit faire mes plaintes à Notre-Seigneur : « O mon unique Amour ! souffrirez-vous que d'autres voient le mal que je me suis fait pour l'amour de vous ? N'êtes-vous pas assez puissant pour me guérir, vous qui êtes le souverain remède à tous mes maux ? » Enfin, touché de la peine que je sentais de donner con-

---

[1] 1. Ms. 7 ajoute : (« Mon souverain Maître, si je ne me trompe, m'a fait entendre cette sainte leçon et promesses à diverses fois. »)

(2) *Vie et Œuvres*, éd. Gauthey, t. I. p. 189. Cf. t. II. p. 109.

naissance de cela, il me promit que le lendemain je serais guérie : ce qui fut effectivement comme il me l'avait promis. Mais ne l'ayant pu dire à notre Mère, pour ne l'avoir pu rencontrer, elle m'envoya un petit billet, où elle me disait de montrer mon mal à la sœur qui me le donnait, laquelle y remédierait.

Et comme j'étais guérie, je crus que cela me dispensait de faire cette obéissance, jusqu'à tant que je l'eusse dit à notre Mère, laquelle j'allai trouver pour cela, lui disant que je n'avais pas fait ce qu'elle m'avait marqué dans le billet, d'autant que j'étais guérie. Mon Dieu ! combien sévèrement fus-je traitée de ce retardement à l'obéissance, tant de sa part que de celle de mon souverain Maître, lequel me relégua sous ses pieds sacrés, où je fus environ cinq jours à ne faire que pleurer ma désobéissance, en lui demandant pardon par de continuelles pénitences. Et pour ma supérieure, elle me traita en ce rencontre, sans rémission, suivant que Notre-Seigneur le lui inspirait ; car elle me fit perdre la sainte communion, qui était le plus rude supplice que je pusse souffrir en la vie, car j'aurais mille fois mieux aimé que l'on m'eût condamnée à la mort. Et de plus, elle fit montrer mon mal à la sœur, laquelle le trouvant guéri n'y voulut rien faire. Mais je ne laissai pas d'en recevoir une grande confusion.

Et tout cela ne m'était rien, car il n'y a sorte de tourments que je n'eusse voulu souffrir, par la douleur que je sentais d'avoir déplu à mon Souverain, laquel enfin, après m'avoir fait voir combien lui était déplaisant le moindre petit manquement d'obéissance dans une âme religieuse, et m'ayant fait sentir la peine, il vint lui-même essuyer mes larmes et redonner la vie à mon âme les derniers jours de ma retraite. Mais ma douleur ne finit pas pour cela, quelque douceur et caresse qu'il me fît. Ce m'était assez de penser que je lui avais déplu pour me faire fondre en larmes. Car il me fit tellement bien comprendre ce que c'était que l'obéissance dans une âme religieuse, que je confesse que je ne l'avais encore point compris jusqu'alors, mais je serais trop longue à le dire. Et il me dit qu'en punition de ma faute, ce Nom sacré dont la gravure m'avait coûté si cher, en mémoire de ce qu'il avait souffert en prenant ce sacré Nom de Jésus, ne paraîtrait point, non plus que les précédentes gravures, lesquelles auparavant parraissaient fort bien marquées en différentes manières. Et je peux dire que je fis une solitude de douleur.

Retraite de 1680 (1)

Nous trouvons mention de cette retraite dans une lettre adressée à la Mère de Saumaise, en novembre 1680.

Vive † Jésus !

[Novembre] 1680.

Vous êtes toujours la chère Mère de mon cœur, qui vous chérit dans celui de Notre aimable Sauveur, de toute l'affection dont il est capable. Je me flatte que vous n'en doutez pas, puisque je n'ai point de secret pour vous, à qui je prends un singulier plaisir de raconter les miséricordes de notre Souverain envers la plus ingrate de toutes les créatures. Ses libéralités sont si grandes à mon endroit qu'elle m'ôtent tout moyen de m'en exprimer à Votre Charité. Je vous dirai pourtant qu'il en use à mon égard comme un père enivré de l'amoureuse tendresse qu'il porte à son petit enfant, surtout pendant ma solitude où il semblait prendre plaisir à me combler de ses douceurs. Mais je ne saurais me résoudre à les goûter en cette vie, n'y trouvant contentement que dans celui qu'il prend à nous faire du bien, puisque les croix, les mépris, les douleurs, les afflictions sont les vrais trésors des amantes de Jésus-Christ crucifié. »

Retraite de 1681. (2)

Voici ce que la sainte écrit de cette retraite dans son autobiographie.

Et comme une fois que j'avais la fièvre, ma Supérieure me fit sortir de l'infirmerie pour me mettre en solitude, car c'était mon tour, elle me dit : « Allez, je vous remets au soin de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Qu'il vous dirige, gouverne et guérisse selon sa volonté. » Or, quoique cela me surprît un peu, car pour lors je tremblais de la fièvre, je m'en allai pourtant bien joyeuse de faire cette obéissance, tant pour me voir toute abandonnée au soin de mon bon Maître, que pour avoir occasion de souffrir pour son amour, m'étant indifférent de quelle manière il me fît passer ma retraite, soit dans la souffrance ou la jouissance. « Tout m'est bon ; pourvu qu'il se contente et que je l'aime, cela me suffit, » disais-je. Mais je ne fus pas plutôt ren-

(1) *Vie et Œuvres*, éd. Gauthey, t. II. p. 241.
(2) *Ibid.*, p. 112, cf. éd. 1867, T. I, p. 181.

fermée avec lui, seule, qu'il se présente à moi, qui m'étais couchée par terre toute transie de douleur et de froid, d'où il me fit relever en me faisant mille caresses, et me dit : « Enfin te voilà toute à moi et toute à mon soin ; c'est pourquoi je veux te rendre en santé à ceux qui t'ont remise malade entre mes mains. » Et il me redonna une santé si parfaite, qu'il ne semblait point que j'eusse été malade. De quoi l'on fut fort étonné, et ma supérieure particulièrement, laquelle savait ce qui s'était passé.

Mais jamais je n'ai fait de solitude parmi tant de joie et de délices, me croyant dans un paradis pour les continuelles faveurs, caresses et familiarités avec mon Seigneur Jésus-Christ, sa très sainte Mère, mon saint Ange et mon bienheureux Père saint François de Sales. Mais je ne spécifierai pas ici le détail des grâces singulières que j'en reçus, à cause de la longueur. Seulement je dirai que mon aimable Directeur, pour me consoler de la douleur qu'il m'avait faite de l'effaçure de son sacré et adorable Nom sur mon Cœur, après l'y avoir gravé avec tant de douleurs, voulut lui-même l'imprimer au dedans et l'écrire au dehors, avec le cachet et le burin tout enflammé de son amour, mais d'une manière qui me donna mille fois plus de joie et de consolation, que l'autre ne m'avait causé de douleur et d'affliction.

Retraite de 1682 [1]

Nous en trouvons mention dans une lettre de la sainte à la Mère Louise-Henriette de Soudeilles, à Moulins.

Vive † Jésus!

[Date probable : octobre 1682]

Je n'ai pas voulu entrer en solitude, sans avoir répondu à votre obligeante lettre, et vous demander en même temps, ma très honorée Mère, le secours de vos saintes prières. J'en ai une extrême nécessité je vous en assure, et souhaiterais que Notre Seigneur vous le fît connaître, ou que, du moins il me rendît telle que la charité vous fait croire que je suis, qui n'est rien moins que ce que vous pensez... »

Retraite de 1683 [2]

Dans une lettre écrite à la Mère de Saumaise, à Dijon, la sainte fait allusion à sa récente solitude.

---

[1] *Vie et Œuvres.*, éd. Gauthey, T. III, p. 260.

[2] Ibid., T. II, p. 271.

Vive † Jésus !

[Octobre ou novembre] 1683.

Ma très chère Mère.

« J'avoue de bonne foi que ma vie et mes actions sont si peu conformes aux grâces que Dieu me fait, que j'en frémis d'horreur quand j'y pense, et encore plus quand je l'écris .. Celui (le don) de son pur amour surpasse tous les autres ; c'est le seul qui nous doit posséder, faire agir et souffrir, car il n'est jamais oisif dans un cœur. Livrons nous donc sans réserve à ses ardeurs, afin que l'aimions de tout l'être qu'il nous a donné. Pour cela il faut que tout soit soumis, que tout fléchisse et obéisse à ce divin amour. C'est là le plus grand amour qu'il m'a donné en solitude, où sa bonté m'a obligée de lui dire souvent que si ses douceurs et libéralités sont si grandes envers les pauvres misérables qui n'ont qu'un désir sans effet de l'aimer, que fait-il donc à ceux qui, d'un cœur vide et dégagé de tout, l'aiment purement pour l'amour de lui-même ! »

Retraite de 1684 [1].

Dans ma solitude de l'année 1684, mon souverain Maître me fit la miséricorde de me départir ses grâces avec tant de profusion qu'il me serait difficile de m'en exprimer. Pour obéir je dirai seulement ce mot : plusieurs jours avant que d'y entrer, mon Dieu m'en imprima tellement l'esprit et le désir, que tout mon être spirituel et corporel ne respirait que ce bonheur, ayant si fortement retiré toutes mes puissances au dedans de lui-même, qu'il ne me restait plus de liberté que pour m'abandonner à cette souveraine puissance qui me tenait toute ensevelie au dedans de soi-même. Le premier jour il me présenta son sacré Cœur comme une ardente fournaise, où je me sentis jetée et d'abord pénétrée et embrasée de ses vives ardeurs, qu'il me semblait m'aller réduire en cendres. Ces paroles me furent dites : « Voici le divin purgatoire de mon amour, où il te faut purifier le temps de cette vie purgative ; puis je t'y ferai trouver un séjour de lumière et ensuite d'union et de transformation ». Ce qu'il m'a fait éprouver si efficacement pendant toute ma solitude, que je ne savais parfois si j'étais au ciel ou en la terre, tant je me sentais remplie et abîmée dans mon Dieu, ce qui me fit souffrir le premier jour, ne pouvant penser à mes péchés. Mais la nuit du jour de ma confession je me

---

[1] *Vie* et *Œuvres*, T. II, p. 193.

sentis réveiller, et d'abord tous mes péchés me furent représentés comme tout écrits que je n'eus qu'à les lire, en me confessant, mais avec tant de larmes et de contrition qu'il me semblait que mon chétif cœur s'allait fendre de regret d'avoir offensé cette bonté infinie qui ne laissait pas de se faire sentir sensiblement présente à mon âme. Pendant tout ce temps, ma douleur s'augmentait au delà de tout ce que je puis dire. Il n'y a sorte de pénitence et de supplice à quoi je ne me fusse condamnée de bon cœur ; mon plus rude tourment fut la privation de la sainte communion.

Mais après ces trois jours de la vie purgative, j'ai été mise en un séjour de gloire et de lumière où moi, chétif néant, ai été comblée de tant de faveurs qu'une heure de cette jouissance est suffisante pour récompenser les tourments de tous les martyrs.

Premièrement, Il épousa mon âme en l'excès de sa charité, mais d'une manière et union inexplicables, changeant mon cœur en une flamme de feu dévorant de son pur amour, afin qu'il consume tous les amours terrestres qui s'en approcheraient ; me faisant entendre que m'ayant toute destinée à rendre un continuel hommage à son état d'hostie et de victime au très saint Sacrement, je devais en ces mêmes qualités lui immoler continuellement mon être par amour d'adoration, d'anéantissement et de conformité à la vie de mort qu'il a dans la sainte Eucharistie, pratiquant mes vœux sur ce sacré modèle, lequel est dans un tel dénuement de tout, qu'il est mis en état de recevoir de ses créatures tout ce qu'elles voudront lui donner et lui rendre.

De même, par mon vœu de pauvreté, je ne dois pas seulement être dépouillée des biens et commodités de la vie, mais encore de tous plaisirs, consolations, désirs et affections de tout propre intérêt, me laissant ôter et donner comme si j'étais morte ou insensible à tout.

Qu'y a-t-il de plus obéissant que mon Jésus en la sainte Eucharistie ? où il se trouve à l'instant que les paroles sacramentelles sont prononcées, que le prêtre soit bon ou mauvais, ou quel usage qu'il en veuille faire, souffrant d'être porté en des cœurs souillés de péchés dont il a tant d'horreur. De même, à son imitation, il veut que je m'abandonne entre les mains de mes supérieures quelles qu'elles puissent être, pour disposer de moi à leur gré sans que je témoigne la moindre répugnance, pour contraire à mes inclinations que cette disposition m'arrive, parce que je veux, toute ma vie, aller au rebours d'icelles, disant au fort de mes répugnances : Mon Jésus a été obéissant jusqu'à la mort de la Croix. Je veux donc obéir jusqu'au dernier soupir de ma vie pour rendre hommage à l'obéissance de Jésus en l'hostie, dont la

blancheur m'apprend qu'il faut être une pure victime pour lui être immolée sans tache, pour le posséder pure de corps, de cœur, d'intention, d'affection ; et pour se transformer toute en lui, il faut mener une vie sans curiosité, d'amour et de privation, me réjouissant de me voir méprisée et oubliée, pour réparer l'oubli et le mépris que mon Jésus reçoit dans l'hostie.

Mon silence intérieur et extérieur sera pour honorer le sien. Lorsque je parlerai, ce sera pour rendre hommage à cette parole du Père, ce Verbe divin qui est caché dans l'hostie.

Lorsque j'irai prendre ma réfection, je l'unirai à cette nourriture divine dont il sustente nos âmes dans la sainte Eucharistie, lui demandant que tous les morceaux soient autant de communions spirituelles qui m'unissent et me transforment toute en lui-même.

Mon repos sera pour honorer celui qu'il prend dans l'hostie ; mes peines et mortifications, pour réparer les outrages qu'il reçoit dans la sainte hostie.

J'unirai toutes mes oraisons à celles que le sacré Cœur de Jésus fait pour nous dans l'hostie; de même, l'Office divin, aux louanges que ce Cœur adorable y donne à son Père éternel, et en faisant la génuflexion, je penserai à celles que l'on lui faisait par dérision en sa Passion, et je dirai : Que tout fléchisse devant vous, ô grandeur de mon Dieu, souverainement abaissée dans l'hostie ! Que tous les cœurs vous aiment, que tous les esprits vous adorent et que toutes les volontés vous soient soumises ! Et en baisant terre, je dirai : C'est pour rendre hommage à votre grandeur infinie que je baise terre, en confessant que vous êtes tout, et que je ne suis rien. En tout ce que je ferai ou souffrirai, j'entrerai dans ce sacré Cœur pour y prendre ses intentions, pour m'unir à lui et pour demander son secours. Après chaque action, je l'offrirai à ce divin Cœur pour réparer tout ce qu'il y trouvera de défectueux, surtout mes oraisons.

Lorsque je commettrai des fautes, après les avoir punies sur moi par pénitences j'offrirai au Père éternel une des vertus de ce divin Cœur pour payer l'outrage que je lui aurai faite, afin d'acquitter ainsi peu à peu ma dette; et le soir je mettrai dans cet adorable Cœur tout ce que j'aurai fait le jour, afin qu'il purifie ce qu'il y aura d'impur et d'imparfait dans mes actions, pour les rendre dignes de les lui approprier et les mettre dans son divin trésor, lui laissant le soin de disposer de tout selon son désir; ne me réservant que celui de l'aimer et le contenter, puisqu'il m'a fait entendre que je ne dois avoir de prétention en tout ce que je pourrai faire ou souffrir, l'ayant sacrifié au bien et en faveur de la Communauté.

Après tout ce que je viens de dire, je frémissais de crainte de ne le

pouvoir mettre en pratique, et comme j'allais à la sainte communion, il me fit entendre qu'il venait lui-même imprimer dans mon cœur la sainte vie qu'il mène en l'Eucharistie, vie toute cachée et anéantie aux yeux des hommes, vie de mort et de sacrifice, et qu'il me donnerait la force de faire ce qu'il désirait de moi.

Retraite de 1685 ?[1]

A la suite des impressions de retraite de 1684, on lit :

« Dans une autre retraite (peut-être 1685), ma sainte libératrice m'honora de sa visite, tenant son divin Fils entre ses bras, qu'elle mit entre les miens, me disant : — Voilà Celui qui vient t'apprendre ce qu'il faut que tu fasses. — Je me sentis, pour lors, pénétrée d'une joie très sensible et pressée d'un grand désir de le bien caresser, ce qu'il me laissa faire tant que je voulus. Il me dit ensuite : — Es-tu contenté maintenant ? Que ceci te serve pour toujours, je veux que tu sois abandonnée à ma puissance, comme tu as vu que j'ai fait. »

Elle ajoute quelques mots dans les *Ecrits composés par ordre de la Mère de Saumaise*[2]

« Soit que je te caresse ou que je te tourmente, tu ne dois avoir de mouvements que ceux que je te donnerai. » Depuis, je me trouvais dans une heureuse impuissance de lui résister. »

Retraite de 1686.

Dans une lettre du 18 septembre 1686, le Père Rolin, son directeur, lui avait écrit, avant de quitter Paray :

« J'approuve que vous fassiez les vœux que vous m'avez marqués, à la fin de la retraite que vous allez faire aux premiers jours. S'il vous arrivait dans la suite qu'ils vous causassent du trouble, ils ne subsisteraient plus ; vous en seriez entièrement dégagée. Moi ou un autre, qui vous serait ce que je vous suis, aura tout pouvoir sur ces vœux pour vous les expliquer, quand il vous viendra des doutes, ou même pour vous en dispenser s'il était expédient, pour la plus grande gloire de Dieu[3] »

---

[1] Ibid. T. I, p. 285.
[2] Ibid. T. II, p. 164.
[3] Ibid. T. I. p. 234.

Vœu de perfection [1] (31 Octobre 1686).

Vive † Jésus ! [2]

« Voici la manière du vœu duquel je me sens pressée depuis longtemps, et lequel je n'ai voulu faire sans l'avis de mon directeur et de ma supérieure. Après l'avoir examiné, il m'a été permis, sous ces conditions, que, lorsqu'il me causera du trouble et scrupule, sur quelque article que ce soit, ils m'en déchargent ; et que mon engagement cesse, ce vœu n'étant que pour m'unir plus étroitement au sacré Cœur de Jésus, et m'engager indispensablement à ce qu'il désire de moi. Mais, hélas ! je ressens tant d'inconstance et de faiblesse, que je n'oserais faire aucune promesse qu'en m'appuyant sur la miséricorde et charité de cet aimable Cœur pour l'amour duquel je le fais, sans en être plus gênée et contrainte, mais plus fidèle à mon souverain Maître, qui me fait espérer qu'il me rendra lui-même attentive à le pratiquer si je viens à y manquer par oubli. Je ne prétends pas d'en faire aucune offense contre mon Dieu, c'est uniquement pour l'aimer plus ardemment et purement en crucifiant la chair et les sens. Sa bonté m'en fasse la grâce !

« Vœu fait la veille de Toussaint pour me lier, consacrer et immoler plus étroitement, absolument et parfaitement au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

« Premièrement : O mon unique amour, je tâcherai de vous tenir soumis, et assujettir tout ce qui est en moi, en faisant ce que je croirai être le plus parfait, ou le plus glorieux à votre sacré Cœur, auquel je promets ne rien épargner de tout ce qui est en mon pouvoir, ne rien refuser de faire ou souffrir pour le faire connaître, aimer, honorer et glorifier.

« 2° Je ne négligerai, ni omettrai aucun de mes exercices et observances de mes Règles, sinon par charité, ou vraie nécessité, par obéissance, à laquelle je soumets toutes mes promesses.

---

[1] *Vie et Œuvres.*, T. II. p. 197. — Dans la procédure de 1715, à la première séance de reconnaissance des écrits 22 juillet, sous le n° 11, figure : « Projet du vœu que la Vénérable Sœur Alacoque fit la veille de tous les Saints de l'année 1686, tendant à faire en tout ce qu'il y avait de plus parfait, contenant sept pages ».

[2] Les *Contemporaines*, n° 252, avant de reproduire ce vœu, disent :

« Voici comme nous l'avons trouvé écrit de sa main. »

L'original s'est perdu depuis. Nous avons reproduit le texte du Ms. 4. On pourra le comparer avec le texte donné par les *Contemporaines*.

« 3° Je tâcherai de me faire un plaisir de voir les autres dans l'élévation, bien traitées, aimées et estimées, pensant que cela leur est dû, moi, au contraire, je dois être toute anéantie dans le sacré Cœur de Jésus-Christ, faisant ma gloire de porter ma croix, d'y vivre pauvre, inconnue et méprisée ; ne désirant paraître que pour être humiliée et contrariée, quelque répugnance que la nature orgueilleuse puisse ressentir.

« 4° Je veux souffrir en silence sans me plaindre, quelque traitement que l'on me fasse.

« 5° N'éviter aucune souffrance, soit de corps ou d'esprit, humiliation, mépris ou contradiction.

« 6° Ne rechercher, ou me procurer aucune consolation, plaisir ni contentement, que celui de n'en point avoir en la vie, et lorsque la Providence m'en présentera, je les prendrai simplement, non pour le plaisir auquel je renoncerai intérieurement, soit que la nature en trouve, prenant ses nécessités, ou autrement, ne m'arrêtant point à penser si je me satisfais ou non, mais plutôt aimer mon Souverain qui me donne ce plaisir.

« 7° Je ne me procurerai aucun soulagement que ceux que la nécessité me fera croire ne pouvoir m'en passer ; je les demanderai dans la simplicité de ma Constitution, pour m'affranchir de la peine continuelle que je sens de trop donner à mon corps et flatter ce cruel ennemi.

« 8° Je laisserai entière liberté à ma supérieure de disposer de moi comme bon lui semblera, acceptant humblement et indifféremment les occupations que l'obéissance me donnera. Malgré la répugnance effroyable que je sens à toutes les charges, je tâcherai de n'y plus témoigner ma peine, ni celle que je ressens d'aller au parloir, ou d'écrire des lettres, faisant tout cela comme si j'y avais bien du plaisir.

« 9° Je m'abandonne totalement au sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour me consoler ou m'affliger selon son bon plaisir, sans me plus vouloir mêler de moi-même, me contentant d'adhérer à toutes ces saintes opérations et dispositions, me regardant comme sa victime qui doit toujours être dans un continuel acte d'immolation et de sacrifice, selon son plaisir, ne m'attachant qu'à l'aimer et le contenter, en agissant et souffrant en silence.

« 10° Je ne m'informerai jamais des fautes du prochain ; et lorsque je serai obligée d'en parler, je le ferai dans la charité du sacré Cœur de Notre-Seigneur et dans la pensée, si je serais bien aise que l'on dît ou fît cela de moi. Lorsque je lui verrai commettre quelque faute, j'offrirai au Père éternel une vertu contraire du sacré Cœur de Notre Seigneur pour la réparer.

« 11° Je regarderai tous ceux qui m'affligeront, ou parleront mal de moi, comme mes meilleurs amis, tâchant de leur rendre tout le bien et tous les services possibles.

« 12° Je ferai attention de ne point parler de moi, ou fort courtement ; et jamais, si je puis, pour me louer et justifier.

« 13° Je ne chercherai l'amitié d'aucune créature que lorsque le sacré Cœur de Jésus-Christ m'y incitera pour la porter à son amour.

« 14° Je ferai une continuelle attention de conformer et soumettre ma volonté à celle de mon Souverain en toutes choses.

« 15° Je ne m'arrêterai point volontairement à aucune pensée, non seulement mauvaise, mais inutile, et me regarderai comme une pauvre dans la maison de Dieu, qui doit être soumise à tout, à qui l'on fait et donne tout par charité. Je penserai que j'ai toujours trop.

« 16° Je ne ferai tant qu'il me sera possible, ni plus ni moins par le respect humain ou vaine complaisance des créatures.

« 17° Et comme j'ai demandé à Dieu de ne rien laisser paraître en moi de ses grâces extraordinaires, que ce qui m'attirera le plus de mépris, de confusion et d'humiliation devant les créatures, aussi tiendrai-je à grand bonheur quand tout ce que je ferai ou dirai sera censuré ou blâmé, tâchant de tout faire et souffrir pour l'amour et gloire du sacré Cœur de Jésus-Christ, et dans ses saintes intentions, auxquelles je m'unirai en tout.

« [18°] Je ferai attention à rendre mes actions et paroles glorieuses à Dieu, édifiantes à mon prochain, salutaires à mon âme, me rendant fidèlement constante à la pratique du bien, que mon divin Maître me fait connaître qu'il désire, ne faisant point de fautes volontaires, si je peux ; et ne m'en pardonnerai point sans m'en venger sur moi par quelque pénitence.

« [19°] Je me rendrai attentive de n'accorder à la nature que ce que je ne pourrai pas lui refuser qu'en me rendant singulière, ce que je veux éviter en tout. Enfin je veux vivre sans choix, ne tenir à rien, dire à tout événement : *Fiat voluntas tua.*

« Dans la multitude de ces choses, je me suis sentie saisie d'une si grande crainte d'y manquer, que je n'avais pas le courage de m'y engager, si je n'avais été fortifiée et animée par ces paroles qui me furent dites au plus intime de mon cœur. « Que crains-tu, puisque j'ai répondu pour toi et me suis rendu ta caution ? L'unité de mon pur amour te tiendra lieu d'attention dans la multiplicité de toutes ces choses ; et te promets qu'ils réparera les fautes que tu y pourrais commettre, et s'en vengera lui-même sur toi. »

« Ces paroles imprimèrent en moi une si grande confiance et assurance que, nonobstant ma fragilité, je ne crains plus rien, ayant mis ma confiance en Dieu qui peut tout, duquel j'espère tout, et rien de moi. »

Retraite de 1687 [1].

Une autre fois, comme l'on récitait le *Salve* à sa chapelle, à ces paroles : *Advocata nostra*, elle (la Sainte Vierge) répondit : « Oui, mes filles, je la suis en effet, mais ce serait avec bien plus de plaisir si vous vouliez être fidèles à mon Fils. » Et depuis ce temps, je me trouvai quitte d'un désir qui me pressait et tourmentait presque continuellement, pour demander à Dieu les grâces dont j'ai parlé, spécialement cet esprit de charité pour lequel j'aurais voulu sacrifier mille vies, si je les avais eues, pour le voir régner dans les communautés. Et le tout étant passé, je demeurai jusqu'aux retraites sans en avoir de vue.

Mais dans le second jour de ma retraite, étant devant le saint Sacrement, où je me préparais pour me confesser, et la vue de mes péchés, par lesquels j'ai tant déshonoré mon Dieu, m'ayant jeté d'abord dans une si grande douleur et confusion, que je ne cessai de pleurer pendant l'espace d'environ cinq ou six heures que j'eus le bonheur d'y demeurer. Et après cela, mon pur amour venant à se présenter devant moi, me dit : « Ma fille, veux-tu bien me sacrifier les larmes que tu as versées pour laver les pieds de ma bien-aimée, qui s'est souillée en poursuivant un étranger. — Eh ! mon Seigneur, je vous ai tout sacrifié, ne m'étant réservé ni intérêts, ni prétentions en tout ce que je ferai, que ceux du bon plaisir de votre Cœur sacré. »

Et m'étant venu trouver une seconde fois, réduite dans le même état, il me fit la même demande, me disant que c'était pour l'âme de sa bien-aimée qui était tombée dans le péché, et qui avait désir d'en sortir. Et pour la troisième fois, il me fit la même demande, me disant que sa bien-aimée était entrée dans un purgatoire pour se purifier et qu'il lui fallait donner secours, car elle avait désir de s'unir à lui. Et quelque temps après, il me demanda si je savais bien qui elle était ? Que c'était la Visitation, qui ne devait avoir qu'un cœur et une âme ; que ce purgatoire était la solitude, ajoutant : « Ma fille, donne-leur ce dernier avertissement de ma part : que chacune

[1] *Vie et Œuvres*. t. II. p. 171.

pense à part soi à faire profit de la grâce que je lui présente par l'entremise de ma sainte Mère ; car celles qui n'en profiteront pas, demeureront comme des arbres secs qui ne rapportent plus de fruits. Elles pourront encore recevoir quelque lumière de ma sainteté de justice, qui en éclairant le pécheur l'endurcit, lui fait voir le mauvais état où il est, sans lui donner espérance d'aucune grâce victorieuse pour l'en retirer, ce qui le jette dans le désespoir ou le rend insensible à son propre malheur. Voilà l'un des plus rigoureux châtiments de ma sainteté de justice dont elle punit le pécheur impénitent. »

Retraite de 1688 [1].

Nous n'avons pas les impressions de retraite de la sainte en 1688, mais par une lettre adressée à la sœur de la Barge à Moulins, en octobre 1688, nous savons quelles étaient alors ses admirables dispositions.

Après notre lettre écrite j'ai pensé que vous ne seriez pas contente si vous n'y trouviez un petit mot d'adieu avant que d'entrer en notre chère solitude, où je souhaite, ma chère amie, que nous nous puissions entièrement quitter et oublier nous-mêmes, pour ne voir et n'avoir plus que notre unique nécessaire qui désire cela de nous. C'est pour cela qu'il nous faut tâcher de tout notre pouvoir d'entrer dans son Cœur adorable, en nous rendant bien petites par l'humble aveu de notre néant, dans lequel il nous faut tenir toujours tout abimées. Il faut de plus nous établir un règne de paix dans ce sacré Cœur. Ce sera par la conformité à son bon plaisir, auquel il nous faut tellement abandonner, que notre particulier soin doit être de retrancher tout ce qni peut y apporter quelque obstacle ; lui laissant faire en nous, de nous et pour nous selon son désir, afin qu'il nous perfectionne à sa mode et nous façonne à son gré. Et pour nous maintenir dans ce divin Cœur pour toujours, il [le] faut aimer d'un amour de préférence, comme l'unique nécessaire à notre cœnr, qu'il faut doucement porter au mépris et oubli de tout le reste, car si l'on pouvait comprendre combien les âmes appelées à ce parfait dénûment et abandon d'elles-mêmes avancent, lorsqu'elles sont fidèles à correspondre par une entière mort à tout désir, satisfaction, curiosité et retour sur elles-mêmes, pour se laisser conduire à ce divin Pilote, dans la barque assurée de

[1] *Vie et Œuvres*, Gauthey, T. II. p. 418.

son Cœur amoureux, auquel je vous invite de faire une entière donation de tout votre être spirituel et corporel, et de tout ce que vous pouvez faire et avez fait ; afin qu'après y avoir purifié et consommé tout ce qui ne lui agrée pas, il en dispose selon son bon plaisir. Car il demande ordinairement cela de ses plus chers amis, dont je vous crois du nombre, afin que, lui ayant tout donné sans réserve, il les puisse enrichir de ses précieux trésors.

Voilà, chère amie, bien de la besogne pour notre retraite, mais encore pour toute notre vie, qui ne doit tendre qu'à cette unité, par un acte pur et simple, c'est-à-dire unité de volonté à celle de notre souverain Bien, pour ne vouloir que ce qu'il veut ; unité d'amour ; unité de cœur, d'esprit et d'opération, en vous unissant seulement à ce qu'il fait en vous. Mais, mon Dieu ! je crois que tout ceci n'est que des redites qui vous seront peut-être bien ennuyeuses, et qui vous ôteront l'envie de demander de grandes lettres ; et c'est aussi pour le reste de cette année.

Dieu soit béni éternellement !

Retraite de 1689 [1].

Trois lettres de la sainte nous renseignent sur ses dispositions après cette retraite, mais nous ne possédons pas les impressions proprement dites de la retraite :

Le 22 octobre 1689, elle écrit à la sœur de la Barge, à Moulins :

« Enfin c'est donc cette fois, chère amie, qu'il nous faut toutes consommer, sans exception ni rémission, dans cette ardente fournaise du sacré Cœur de notre adorable Maître, d'où il ne nous faut jamais sortir. Et après y avoir perdu notre cœur de corruption dans ces divines flammes du pur amour, il nous y en faut prendre un tout nouveau qui nous fasse désormais vivre d'une vie toute renouvelée, avec un cœur nouveau qui ait des pensées, des affections toutes nouvelles, et qui produise des opérations toutes nouvelles en pureté et ferveur dans toutes nos actions...

« C'est ainsi que je vous crois, chère amie, au sortir de cette sainte solitude, après laquelle il me semble que nous ne devons plus respirer que flammes et amour pur, amour crucifiant, et tout sacrifié, par une continuelle immolation de nous-mêmes au bon plaisir divin.. etc...

---

[1] *Vie et Œuvres*, t. II, p. 467 et p. 473.

Elle ajoute plus loin :

« Ayant perdu la parole en retraite, il y a environ trois semaines que je ne parle pas. »

Vers la fin d'octobre 1689 la sainte écrit à la Mère de Saumaise à Dijon :

« ... Je ne vous ai pas oubliée en solitude, où notre souverain Maître m'a départi ses grâces avec plus d'abondance et de profusion que jamais, ne se lassant point de faire du bien à cette ingrate. Je vous dirai que je suis sortie de cette retraite sans pouvoir parler ; de quoi je n'étais nullement affligée, ayant par ce moyen plus de temps pour m'entretenir avec cet unique amour de mon âme, qui se sent toujours affamée de son pur amour, et par conséquent plus dégoûtée des créatures. O ma chère Mère, il faut l'aimer de toutes nos forces, quoi qu'il nous en doive coûter. Il faut travailler avec plus de ferveur á nous sanctifier. Puisqu'il est saint, il faut être saintes,... »

Dans une lettre du 27 mai 1690, à la sœur de la Barge à Moulins, elle écrit [1].

« Au reste, vous me demandez la cause de ce silence de trois semaines. Je ne vous en peux dire d'autre que celle que je me trouvais entièrement impuissante à pouvoir seulement former une parole que l'on eût pu entendre, quoique je me fisse de grandes violences pour cela à cause de ma charge [2]. Mais à Dieu ne plaise que je me fusse rendue singulière en voulant plus faire de retraite que les autres, qui n'en avaient que dix jours. Vous me demandez ce que je faisais dans ce silence : hélas ! je n'ai qu'une seule affaire, qui est d'aimer, et m'oublier et m'anéantir, puisque tout consiste en l'amour de Dieu et la haine de nous-même. Et cette affaire me paraît de si grande importame, que jamais je n'ai assez de temps pour y employer... »

Retraite de 1690.

La sainte Visitandine présageant sa fin prochaine, obtint en 1690 de s'y préparer par une retraite intérieure de quarante

---

[1] Ibid. p. 495.

[2] Elle était assistante de la communauté.

jours. Dans cette longue retraite cette bienheureuse Sœur se contenta de se tenir dans un recueillement plus intime et plus profond, faisant en son particulier les exercices que sa supérieure lui avait permis, mais vaquant d'ailleurs à toutes les fonctions de sa charge d'Assistante, avec l'humilité, la déférence et la fidélité qui lui étaient habituelles [1].

Voici les impressions des premiers jours, les seules dont elle a laissé trace dans ses écrits [2]

Retraite de préparation à la mort — 1690

Vive † Jésus !

« Depuis le jour de sainte Madeleine, je me suis sentie extrêmement pressée de réformer ma vie, pour me tenir prête à paraître devant la sainteté de Dieu, dont la justice est si redoutable et les jugements impénétrables. Il faut donc que je tienne toujours mes comptes prêts afin de n'être pas surprise, car c'est une chose horrible de tomber à l'heure de la mort entre les mains d'un Dieu vivant, lorsque pendant sa vie on s'est retiré par le péché d'entre les bras d'un Dieu mourant.

« Je me suis donc proposé, pour effectuer un mouvement si salutaire, de faire une retraite intérieure dans le Cœur de Jésus-Christ. J'attends et j'espère tous les secours de grâce et de miséricorde qui me seront nécessaires, car j'ai mis en lui toute ma confiance, comme étant le seul appui de mon espérance, puisque son excessive bonté ne me rebute jamais lorsque je m'adresse à lui ; mais, au contraire, il semble se faire un plaisir d'avoir trouvé un sujet aussi pauvre et misérable que je suis pour remplir mon indigence de son abondance infinie.

« La Sainte Vierge sera ma bonne mère, et pour protecteurs saint Joseph et mon saint Fondateur. Le bon Père de La Colombière m'est donné pour directeur, pour m'apprendre à accomplir les desseins de ce Cœur adorable, conformément à ses maximes.

« Le premier jour de ma retraite, mon occupation fut de penser d'où me pouvait venir ce grand désir de mourir, puisque ce n'est pas l'ordinaire des criminelles, comme je la suis devant Dieu, d'être bien aise de paraître devant leur juge, mais un juge dont la sainteté

---

[1] *Vie et Œuvres* éd. 1867, t. I, p. 322.

[2] *Vie et Œuvres*, éd. Gauthey t. II, p. 201.

de justice pénètre jusqu'à la moëlle des os, auquel rien ne peut être caché, et qui ne laissera rien d'impuni. Comment donc, mon âme, peux-tu sentir une si grande joie à l'approche de la mort ? Tu ne penses qu'à finir ton exil, et tu es transportée de joie en te figurant que tu sortiras bientôt de ta prison. Mais, hélas ! prends garde que d'une joie temporelle, qui ne provient peut-être que d'aveuglement et d'ignorance, tu ne te plonges dans une éternelle tristesse, et que de cette prison mortelle et périssable tu ne tombes dans ces cachots éternels où il n'y aura plus lieu d'espérer d'en sortir jamais !

« Laissons donc, mon âme, cette joie et ce désir de mourir, pour ces âmes saintes et ferventes pour lesquelles sont préparées de si grandes récompenses. Mais pour nous, dont les œuvres d'une vie criminelle ne nous laisseraient rien à espérer que des châtiments éternels, si Dieu n'était plus bon que juste à notre égard, pensons donc quel sera ton sort. Pourras-tu supporter pendant une éternité l'absence de Celui dont la jouissance te donne de si ardents désirs, et dont la privation te fait sentir de si cruelles peines ?

« Mon Dieu ! que ce compte m'est difficile à faire, puisque j'ai perdu mon temps, et que je ne sais comment le pouvoir réparer ! Mais dans la peine où je me suis trouvée de mettre ce compte en état et le tenir toujours prêt à rendre, je n'ai su à qui m'adresser, sinon à mon adorable Maître, qui, par une grande bonté, a voulu se charger de le faire. C'est pourquoi je lui ai remis tous les articles sur lesquels je dois être jugée, et recevoir ma sentence, qui sont nos Règles, Constitutions et Directoire, sur lesquels je serai justifiée ou condamnée. Après lui avoir remis tous mes intérêts, j'ai senti une paix admirable, sous ses pieds, où il m'a tenue longtemps, comme tout anéantie, dans l'abîme de mon néant, attendant ce qu'il jugerait de cette misérable criminelle.

« Le second jour, à mon oraison, il me fut présenté comme dans un tableau tout ce que j'avais été, et ce que j'étais pour lors : mais, mon Dieu, quel monstre plus défectueux et plus horrible à voir ! Je n'y voyais aucun bien, mais tant de mal qu'il m'était un tourment d'y penser. Il me semble que tout me condamne à un éternel supplice par le grand abus que j'ai fait de tant de grâces, pour lesquelles je n'ai eu que des infidélités, ingratitudes et perfidies. O mon Sauveur ! qui suis-je, pour m'avoir attendue si longtemps à pénitence, moi qui me suis mille fois exposée à être abîmée dans l'enfer par l'excès de ma malice ! et autant de fois vous m'en avez empêchée par votre bonté infinie. Continuez donc, mon aimable Sauveur, de l'exercer sur un sujet si misérable. Vous voyez que j'accepte de bon cœur tou-

tes les peines et supplices qu'il vous plaira me faire souffrir en cette vie et en l'autre. J'ai tant de douleur de vous avoir offensé, que je voudrais avoir souffert toutes les peines dues aux péchés que j'ai commis, et à tous ceux où je serais tombée sans le secours de votre grâce. Oui, je voudrais avoir été plongée dans tous ces tourments rigoureux, dès le moment que j'ai commencé à pécher, pour me servir de préservatif, plutôt que de vous avoir tant offensé, et n'avoir autre punition qu'un pardon que je vous demande pour l'amour de vous-même. Je ne réserve rien dans toutes les vengeances qu'il plaira à votre divine justice exercer sur cette criminelle, sinon, que vous ne m'abandonniez pas à moi-même par de nouvelles rechutes dans le péché, pour punir les précédentes. Ne me privez pas, ô mon Dieu, de vous aimer éternellement pour ne vous avoir pas aimé dans le temps. Faites au reste de moi tout ce qu'il vous plaira, je vous dois tout ce que j'ai, tout ce que je suis, et tout ce que je puis de bien. Je ne saurais réparer la moindre de mes fautes, que par vous-même. Je suis insolvable, vous le voyez bien, mon divin Maître; mettez-moi en prison, j'y consens, pourvu que ce soit dans celle de votre sacré Cœur. Et quand j'y serai, tenez-moi là bien captive et liée des chaînes de votre amour, jusqu'à ce que je vous aie payé tout ce que je vous dois; et comme je ne le pourrai jamais faire, aussi souhaité-je de n'en jamais sortir. »

Comme conclusion à cette première partie, nous ne ferons qu'une observation ou deux sur le caractère de la spiritualité de sainte Marguerite, tel que le révèlent ses retraites.

Sans nul doute la sainte dans son oraison est menée par le Saint-Esprit dans les subfimités de la vie contemplative; c'est une mystique sur laquelle l'action de Dieu se fait fréquemment sentir d'une manière extraordinaire; toutefois son oraison n'est pas toujours une oraison de jouissance amoureuse. Les contemporaines l'ont remarqué dans la vie de la sainte [1].

« Son amour, dans l'exercice de l'oraison, produisait divers autres mouvements en elle, comme de compassion sur les travaux de Notre-Seigneur quand il lui en proposait la réflexion; de douleur et de contrition amoureuse quand elle avait en vue ses fautes ou celles de son prochain, qui, pour l'amour de Dieu, lui était si cher, qu'il n'était

[1] *Vie et Œuvres*, éd. 1876, T. I, p. 153. — Cf. éd. Gauthey, T. I, p. 193.

rien qu'elle n'eût voulu endurer pour son salut et pour satisfaire à la divine justice, de laquelle elle portait parfois de vives impressions, et même de la sainteté de Dieu. Ces sentiments allaient jusqu'à la terreur, et la faisaient trembler de tout son corps. Voici comment elle s'expliquait une fois sur ce sujet. « Les grâces de mon Dieu, dit-elle, me tiennent dans des confusions et vues de moi-même si effroyables, et qui me font tant d'horreur, que je ne puis comprendre comment on me peut souffrir, ayant peine moi-même à me supporter ; et il me semble quelquefois que la sainteté de mon Dieu me va exterminer comme une criminelle de dessus la face de la terre. Cette disposition, quoique fréquente, n'était pas de durée ; mais une autre qui serait bien capable de m'affliger, si je ne regardais tout dans la volonté de mon Dieu, serait quand je vois qu'il est offensé à mon occasion. »

On comprend dès lors le caractère pratique et traditionnel de sa spiritualité générale : l'ascétisme en est le fondement. Les trois voies y sont bien marquées. Et Notre-Seigneur lui-même lui a fait comprendre que l'oraison de soumission et de sacrifice, nous l'avons dit plus haut, lui est plus agréable que la contemplation [1].

Le bon Maître, en lui donnant le sens de la dévotion au Sacré Cœur, ne la lui présente pas comme une simple dévotion d'amour purement unitif : elle est tout d'abord une dévotion vraiment ascétique, et l'amour y est agissant. On se rappellera ce que la sainte a écrit dans ses impressions de retraite de 1684 et que nous citons à nouveau :

« Le premier jour il me présenta son Sacré Cœur comme une fournaise d'amour, où je me sentis jetée et d'abord pénétrée et embrasée de ses vives ardeurs, qu'il me semblait m'aller réduire en cendres. Ces paroles me furent dites : — Voici le divin purgatoire de mon amour, où il te faut purifier le temps de cette vie purgative. Ensuite, je t'y ferai trouver un séjour de lumière et enfin d'union et de transformation...

Voilà bien la caractéristique de la dévotion au Sacré Cœur telle que la sainte l'a proposée, elle est en pleine harmonie avec les règles que saint François de Sales a laissées sur la

[1] *Vie*, Gauthey, I, p. 107.

direction des retraites, et avec la spiritualité traditionnelle que saint Ignace a reproduite dans son livre des Exercices.

Nous allons voir, dans la deuxième partie, que la sainte saura l'accommoder à la portée des âmes qui lui demanderont des conseils pour les retraites.

DEUXIÈME PARTIE

Sainte Marguerite-Marie comme directrice de retraites.

Les saints et saintes de Dieu sont enflammés d'amour pour Dieu, et le bon Maître leur accorde souvent la grâce d'une contemplation élevée. Dans leur zèle ils voudraient porter partout le feu de l'amour divin le plus ardent, et faire planer les âmes près d'eux dans les sublimes régions des oraisons contemplatives.

Et cependant, je vois un saint Benoît, des saints Dominique et François, un saint Ignace, un saint François de Sales, et en général les saints fondateurs d'ordre, ne pas demander à tous et tout d'abord de monter bien haut soit dans l'ascétisme, soit dans l'oraison mentale ; ils n'imposent pas leur spiritualité dans ce qu'elle a de personnel ; tout en montrant le grand but de la charité parfaite, ils disposent pour leurs disciples des règles qui sont de véritables échelles spirituelles, et les font passer par les degrés de la voie purgative, illuminative et unitive.

Il en fut de même de sainte Marguerite-Marie dans son action de directrice spirituelle, d'apôtre du Sacré Cœur, près de ses novices et des personnes qui lui demandaient des avis spirituels. Nous n'étudierons ici que l'influence qu'elle exerça sur les retraites de ses novices. Nous laissons de côté à regret ses avis et ses lettres spirituelles qui marquent si bien son esprit pratique et sa discrétion.

Selon le Directoire de saint François de Sales, que nous avons déja cité, « la Supérieure distribuera les exercices aux Sœurs selon leur portée, ou bien en donnera la charge à quelqu'une des plus capables. » Donc donner aux âmes discrètement, selon leur portée et graduellement, les avis pratiques qui les fassent avancer véritablement vers la charité parfaite, voilà bien la règle que devait suivre cette vraie fille de saint François de Sales.

S'il lui arrive de recommander l'amour, c'est surtout un amour vraiment agissant, selon la situation dans laquelle la

Providence a placé telle ou telle âme ; si elle parle d'abandon, c'est à la façon de sainte Jeanne de Chantal qui écrivait à ses filles : « nous abandonnant (à la sage conduite de Dieu), sans laisser toutefois de coopérer soigneusement à sa grâce par l'exercice des vertus, surtout de la nécessaire et très divine humilité, et d'avoir une sainte vigilance sur les affaires qui vous seront commises [1].»

Avant tout, elle formait aux vertus. Notre-Seigneur avait dit à sainte Thérèse : Ne cherche pas à me mettre en toi, mais cherche à te mettre en moi (Relation 15e) [2]. » Il n'avait pas tenu un langage différent à sainte Marguerite-Marie. Nous savons que pour elle elle considérait sa très chère dévotion plutôt comme dévotion d'imitation et d'une parfaite conformité aux vertus de Jésus que d'oraison mentale et d'oraison affectueuse. Plusieurs de ses contemporains devaient se mettre sur une voie dangereuse en voulant obtenir toutes les vertus exclusivement par l'amour, par l'oraison du cœur, comme ils disaient ; ils croyaient à tort que la conversion doit plutôt commencer par la vie contemplative que par la vie purgative et la pénitence. Rome blâma bientôt ce procédé qui consiste à mettre la mystique avant l'ascétique, la voie unitive avant les voies purgative et illuminative. Les conseils que la sainte donnera pour les retraites ne sont nullement dans ce sens.

Au début de sa vie religieuse, ses Supérieures lui avaient dit que dans son oraison, elle se considérât comme une toile d'attente devant un peintre. Ce conseil extraordinaire était motivé par l'action exceptionnelle que le Saint-Esprit exerçait déjà sur la sainte ; elle ne semble pas avoir jamais proposé pareille méthode d'oraison à ses novices ; si parfois elle dit à l'une ou l'autre de regarder Dieu et le laisser faire, cela

---

[1] Dans *Autre Epistre aux Religieuses de la Visitation* (avant le *Coustumier*, éd. 1637).

[2] On cite, il est vrai, aussi cette parole d'une religieuse dont la vie a été écrite : « Mon don n'est pas de pousser les âmes à Dieu, mais de faire arriver Dieu jusqu'à nos âmes. » Cette parole est attribuée à la Vén. Mère Marie de Sales Chappuis. Ce ne fut pas le don de sainte Marguerite-Marie.

ne doit être entendu, comme le contexte le prouve, que pour des cas particuliers, jamais comme règle générale, avec exclusion du travail des vertus.

Elle s'en tint sûrement au règlement des retraites, tel qu'il est tracé par le *Directoire* et *Coutumier*, et on le verra, elle attirait l'attention de la retraitante spécialement sur un point. Elle estimait les examens, et favorisait les réflexions, mais pas celles, il est vrai, qui sont suggérées par l'amour-propre ; elle aimait surtout les affections pratiques. Nous l'avons déjà entendu dire à une sœur novice : Mon enfant, prenez-y garde, la vertu ne consiste pas à faire de belles réflexions et résolutions et à dire de belle paroles, mais à faire de bonnes exécutions et de bons effets [1]. S'adressant à des religieuses jeunes, et de vie contemplative, elle croit qu'il est plus important d'exercer la volonté que l'intelligence et se met ainsi à leur portée.

Le Révérend père Yenveux, dans son ouvrage intitulé : *Le Règne de Jésus ou la doctrine complète de la Bienheureuse Marguerite-Marie sur la dévotion au Sacré-Cœur* [2], a consacré une vingtaine de pages à l'étude de la doctrine de sainte Marguerite-Marie *sur les exercices de la retraite annuelle.* Suivons-le un instant, puis nous donnerons quelques textes tirés des écrits de la sainte.

Cet excellent Père Oblat constate l'importance que la sainte attachait à la retraite.

Avant la retraite, elle souhaitait une préparation éloignée et une préparation prochaine.

Pendant la retraite, au début, elle souhaitait qu'on fît une consécration spéciale au Cœur de Jésus. Elle écrit le 21 août 1689, à la sœur de la Barge [3] : « Ma chère amie, j'espère que ce divin Cœur régnera malgré Satan et tous ceux qui voudraient s'y opposer. Je vous invite d'y faire votre solitude dans ce temps que nous y allons entrer. J'espère de vous y voir et entretenir à plaisir, car son amour m'unit toujours

[1] *Vie et Œuvres.*, t. II, p. 655.
[2] Paris, 1900, T. IV, p. 231-249.
[3] *Vie et Œuvres* T. II. p. 454.

plus fortement à vous. » C'est sans doute un conseil analogue qu'elle donnait à ses novices à la veille des solitudes.

Elle recommandait aussi la docilité aux inspirations du Cœur de Jésus. Ici le vénéré père Yenveux nous paraît généraliser un peu trop le laisser-faire. De ce que Notre-Seigneur ait répété souvent à la sainte: *Laisse-moi faire,* nous ne croyons pas qu'elle s'autorisait de ces paroles pour donner ce conseil à *quiconque fait une retraite.* Elle a donné cet avis à l'une de ses correspondantes ou novices qui était déjà avancée, par exemple à la sœur de la Barge, à la sœur de Lyonne, peut-être aussi parce que cette dernière était un peu inquiète, mais c'était dans un sens plus restreint que celui où l'emploient certains mystiques dangereux ; car elle demandera nettement le travail de l'âme pour la correction de ses défauts.

Elle attachait grande importance à la préparation de la confession annuelle.

La lecture spirituelle lui paraissait utile. Ici le P. Yenveux ne cite pas de livres; en ouvrant le *Directoire,* il aurait pu voir qu'au moins dans la vie purgative, saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal recommandaient le Combat spirituel, Grenade, Dom Sens de Sainte-Catherine etc. La sainte devait s'inspirer de ces conseils.

La sainte suppose aussi un généreux combat contre soi-même.

Nous aurions voulu que le P. Yenveux eût complété ses remarques en puisant dans le *Directoire,* et en montrant que vraisemblablement la sainte, au moins pour les novices, donnait d'abord les premiers jours à la vie purgative, les jours mitoyens aux considérations de la dernière partie de *l'Introduction à la vie dévote,* ou bien sur la vie, mort et passion de Notre-Seigneur, et les derniers à des sujets analognes à ceux que le Directoire prescrit pour préparer à la profession.

Dans *l'Introduction à la dévotion au Saeré-Cœur d'après la Bienheureuse Marguerite-Marie,* le R. P. Granger fournit des Exercices et des Avis pour renouveler l'âme et la confirmer dans la dévotion au Sacré-Cœur. C'est un cadre de retraites qui s'ajuste bien aux enseignements de saint François de Sales dans

la Vᵉ partie de *l'Introduction à la vie dévote*, en s'inspirant des exemples et de la doctrine de la sainte.

En particulier il insiste sur la fidélité aux résolutions d'après la sainte elle-même, et sur le souvenir qu'il faut garder de la retraite.

La sainte devait vraisemblablement demander une seconde consécration au Sacré-Cœur de Jésus, à la fin des retraites.

Mais entendons-la encore elle-même, et reproduisons ses propres paroles.

Nous donnons d'abord les conseils qu'elle écrivit à quelques correspondantes ; puis viendront ceux qu'elle adressa à ses novices.

Conseils avant l'entrée en solitude [1]

Il faut vous dire, ma chère amie, qu'en priant pour vous cette pensée m'est venue, que, le sacré Cœur voulant établir son empire et le règne de son amour dans votre cœur, vous le ruinez pour y établir celui de la créature, mais il ne permettra pas que vous trouviez de vrai repos que dans le parfait détachement de cette même créature, ce que vous obtiendrez en fuyant. Vous serez victorieuse en combattant. Résistez-donc courageusement à toutes les attaques que vous sentirez, car vous n'aurez rien sans peine, et le prix n'est donné qu'aux vainqueurs. Je prie le sacré Cœur de vous rendre de ce nombre.

Vous vous affligez de vos peines intérieures, et moi je vous assure que c'est de cela même que vous devrez tirer votre plus grande consolation, pourvu que vous les portiez avec paix, soumission et abandon au sacré Cœur de Notre Seigneur, qui ne vous les donne que par un excès d'amour pour vous, lequel il veut bien que vous sachiez afin que vous lui en ayez de la reconnaissance. Premièrement, il prétend de vous purifier par ces peines de toutes les affections que vous avez eues pour les créatures, contraires à la pureté de son divin amour. Secondement, il vous veut faire mériter la couronne qu'il vous a destinée, en vous faisant quelque petite part des amertumes qu'il a souffertes pendant tout le temps de sa vie mortelle ; et vous êtes bienheureuse, de quelle manière que que soient vos peines, d'avoir cette conformité avec lui.

---

[1] *Vie et Œuvres.*, T. II, p. 714. Nous ne connaissons pas le nom de la destinataire de la lettre qui contient ces conseils.

De plus, les douceurs intérieures ne produiraient en vous que des amertumes, des amusements, des vaines complaisances, et non jamais cet amour pur et solide. Regardez donc si vous ne lui êtes pas bien obligée de tenir cette conduite sur vous, à laquelle il ne demande que cette parfaite soumission à sa sainte volonté, agissant avec une grande pureté d'intention et désir de lui plaire, sans respect humain. Et comme je vous l'ai déjà dit, il ne demande pas de vous d'autres marques que vous l'aimez, sinon une profonde humilité d'esprit, la paix dans votre âme et dans votre cœur, le désir de l'aimer, puisque, en vérité, il vous aime et ne vous laissera pas périr. N'ayez donc point de réserve avec lui, qui veut être au dedans de vous-même comme un germe de vie éternelle. Il y veut régner, régir et gouverner, en donnant le mouvement à toutes vos opérations, et être l'objet de toutes vos affections.

Vous avez bien fait, ma chère amie dans le sacré Cœur, de me dire de vos nouvelles. Depuis dimanche je me sentais pressée de vous donner cet écrit, qui depuis longtemps avait été fait pour vous ; mais il me venait toujours en pensée d'attendre que vous fussiez en solitude, et qu'il servirait de réponse à ce que vous nous écrivez. C'est pourquoi, recevez-le non de moi, mais de Celui qui véritablement vous aime et ne vous abandonnera pas, car il me semble qu'il me presse de vous le dire, et que vous ne craigniez pas de vous abandonner à lui sans réserve, et de lui donner tout votre temps et vos moments, pour les employer à souffrir ou à jouir selon son désir, sans vous mettre en peine de rien autre que de l'aimer et le servir et le laisser faire. Vous ne pouviez destiner votre retraite à aucun dessein qui lui fût plus agréable. Persévérez, chère amie, à aimer ce sacré Cœur ; il vous réserve encore des libéralités plus grandes que celles qu'il vous a déjà faites ; mais il vous les fera connaître à mesure que vous lui serez fidèle et que vous vous confierez en lui parmi les contradictions et humiliations, lesquelles vous devez recevoir et embrasser comme des gages de son amour, sans en laisser perdre aucune occasion. C'est le moyen de contenter notre bon Maître. Tâchez, je vous en conjure, de bien comprendre cette divine leçon, et tout ce qu'il veut de vous, afin de l'exécuter dans la suite. Donnez-lui la gloire de tout et n'attribuez jamais rien à la créature, qui n'est capable que du mal. Pour la lecture de la Retraite du Révérend Père de La Colombière, n'en lisez que ce qui traite de l'aimable Cœur de Jésus-Christ, lequel seul doit être votre occupation, votre méditation, votre entretien, votre livre, et toute votre direction. C'est lui qui doit remplir votre mémoire, éclairer votre entendement, et enflammer votre volonté, afin que

vous ne vous souveniez plus que de lui. Continuez à le bien prier pour moi, je le fais pour vous. Je m'en vais reposer dans ce sacré Cœur, car il est tard. Priez-le bien afin qu'il étende partout son amour et sa connaissance ; présentez-lui particulièrement toutes les nécessités de cette Communauté.

La sœur Françoise de Thélis, religieuse à Lyon, s'était adressée à la sœur Marguerite-Marie vraisemblablement sur les conseils du P. de la Colombière, et lui avait manifesté ses irrésolutions spirituelles, et le peu de générosité qu'elle se reprochait. Sainte Marguerite lui répondit en lui écrivant deux lettres pleines d'une sainte énergie. Nous n'en citerons que ce qui regarde la retraite [1].

« Premièrement, dans tout ce que Votre Charité nous dit, c'est cette forte persécution de la grâce que vous sentez parmi tant de rechutes que je trouve de meilleur, parce que cela marque l'ardent désir que Dieu a de sauver votre âme : ce qu'il ne fera pourtant pas sans notre coopération. C'est pourquoi il ne nous faut pas flatter ; car si nous pensons de lui toujours résister, elle se lassera enfin de nous poursuivre, et se retirera tout doucement de nous, et nous demeurerons comme insensibles à notre perte. C'est pourquoi si aujourd'hui vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez par votre cœur, et tâchez de profiter de cette retraite que vous allez faire pour cet effet, par une forte et efficace volonté de vous vaincre en vous faisant une continuelle violence, soit pour vous détacher de vous-même, ou des autres pierres d'achoppement qui ne vous sont pas inconnues. Mais il ne faut plus de fautes volontaires, si vous désirez rentrer dans les bonnes grâces de Notre-Seigneur Jésus-Christ...

« Je ne doute pas que ce ne soit par l'esprit de Dieu que ce vertueux ecclésiastique en use ainsi à votre égard, car je le crois un saint homme. Mais nous n'avons pas besoin de médecin si nous ne voulons pas guérir ou user des remèdes qu'il nous ordonne, ou nous abstenir de ce qui nous rend malade. Mais comme un mal connu est à moitié guéri, il ne faut donc plus qu'un bon *je le veux*, et tout ira bien. Enfin il s'agit du salut de votre âme... Nul n'y peut mieux travailler que vous, en vous servant des lumières qu'il (Notre-Seigneur) vous donne pour faire le bien et pour éviter le mal. Ne disputez donc plus avec la grâce, je vous en conjure par tout l'amour du sacré

[1] *Vie et Œuvres.*, t. II, p. 371.

Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de la dévotion duquel, lorsque je vous en ai parlé, j'entendais plutôt une dévotion d'une conformité à ses saintes vertus que non pas de prières seulement...

Je souhaiterais bien que ce bon ecclésiastique voulût recevoir la confession de votre solitude, et je crois que peut-être il le ferait si vous lui promettiez d'être fidèle à ses avis, car ce sera un grand mal pour vous que de le perdre, car il me semble que, quoique je n'aie pas l'honneur de le connaître, je vous peux dire : Suivez ses conseils sans crainte...

Allez en votre solitude en esprit de pénitence. Souffrez et vous contentez. Dieu soit béni !..

Dans une lettre suivante, elle écrit à la même sœur [1] :

« A quoi bon, ma chère sœur, de faire des résolutions lorsque nous sommes en solitude, si, après, nous ne voulons pas les mettre en pratique dans les occasions ? Et qu'est-ce faire cela ? sinon écrire notre propre condamnation qui nous sera montrée au jour du jugement, où l'on dira : Voilà ce qu'elle a écrit, et voilà ce qu'elle a fait. »

Voici enfin les avis pour la retraite que la sainte donnait à ses novices, lorsqu'elle était chargée de leur direction. On remarquera leur variété produite sans nul doute par le jugement que la sainte directrice s'était formé de leurs besoins spirituels et de leur capacité. Dieu sans doute l'éclairait sur leurs dispositions. Mgr Languet apprécie de la sorte l'ensemble des avis ou défis de la sainte : « On peut juger, par la noblesse et l'élévation qu'on remarque dans ceux de ses différents avis qui nous ont été conservés, quels étaient les sentiments intérieux de celle qui les écrivait. Elle se peignait elle-même, sans y penser, dans ces conseils, et l'on voit combien elle estimait, combien elle aimait les vertus dont elle montrait si admirablement l'excellence et la route. Il n'y a ni art, ni recherche, ni affectation dans son style ; il coule naturellement des dispositions du cœur, et un cœur à qui des vues si saintes et si sublimes étaient comme naturelles devait posséder dans un degré bien éminent ces mêmes vertus qu'elle enseignait à pratiquer, et surtout cette humilité efficace qui se plaît à être

[1] *Ibid.*, p. 374.

abaissée, oubliée ou méprisée, et qui ne craint rien tant que l'estime et l'applaudissement [1]. »

Vive † Jésus !

Défis pour la solitude [2]

Pour vous préparer à recevoir la vie du pur amour en solitude, il faut mourir à vous-même intérieurement et extérieurement. — Dans l'intérieur, par le renoncement de tous les plaisirs sensuels et même spirituels, faisant mourir les raisons de votre jugement, l'attache à votre volonté, qui vous rend si sensible à ce qui la contrarie, que d'abord on voit la répugnance. Vous ferez mourir ce *qu'en dira-t-on*, qui comprend tous les respects humains et vaines complaisances. Vous ne témoignerez point votre inclination et aversion, tant au manger, boire, comme en tout le reste.

Il faut mourir à toutes ces promptitudes et mouvements trop empressés, vidant votre cœur de l'amour de vous-même et de tout ce qui n'est pas Dieu, si vous voulez qu'il soit capable de recevoir les grâces qui lui sont destinées. Vous ferez quinze pratiques là-dessus ; et, lorsque vous y aurez manqué, vous porterez la ceinture trois heures, pour demander pardon à Notre-Seigneur.

Mot du guet : *Dieu est mon Tout, et tout, hors de Lui, ne m'est rien !*

Vive † Jésus

Pour vous préparer à la solitude, votre défi sera l'humilité, pour vous conformer à Jésus solitaire et anéanti au très saint Sacrement, pensant à ces paroles : « *Dieu s'est anéanti lui-même.* » N'est-ce pas chose horrible qu'un ver de terre se veuille enorgueillir, en quittant le vrai caractère et la marque infaillible des enfants de Jésus-Christ, pour prendre celle du démon et faire son office ? — Vous vous humilierez donc de n'avoir pas été humble, quoique vous en ayez en vous tant de sujet. Vous vous réjouirez de vous voir méprisée et embrassant tout ce qui vous peut rendre vile et abjecte devant les créatures et

---

[1] *La Vie de la Vénérable Mère Marguerite Marie.* Nouvelle édition par M. l'abbé Léon Gauthey, Paris, Poussielgue, 1890, p. 320.

[2] *Vie et Œuvres.*, T. II, p. 744. — Mgr Languet donne ce titre : *Divers avis à des novices lorsqu'elles entraient en solitude.*

vous anéantir à vos propres yeux, afin que Dieu établisse son règne sur votre néant.

Quinze pratiques d'humilité. Et lorsque vous y aurez manqué, vous baiserez quinze fois la terre, en disant le verset : *Sacrificium Deo, spiritus...* Pensez souvent qu'il n'y a que le cœur humble qui soit capable d'entrer dans le sacré Cœur de Jésus-Christ et de converser avec lui et de l'aimer et d'être aimé de lui.

Votre mot du guet : *Voici l'heure de m'humilier et de témoigner à Dieu mon amour !*

Vive † Jésus !

Pour vous préparer à la solitude, votre défi sera de l'obéissance intérieure et extérieure. Premièrement, vous obéirez fidèlement au mouvement de la grâce pour les actes de vertus, pensant à ces paroles : « Si aujourd'hui vous entendez la voix du Seigneur, n'endurcissez pas votre cœur », car la grâce vient et ne retourne plus.

Et pour l'extérieur, vous obéirez promptement, simplement, sans réplique et amoureusement à ceux qui ont pouvoir de vous commander, pensant à ses paroles : « Je ne suis pas venu pour faire ma volonté, mais la volonté de Celui qui m'a appelé. » Au premier coup de cloche, vous courrez à la voix de l'Époux disant : « Jésus a été obéissant jusques à la mort. Je veux donc obéir jusques au dernier soupir de ma vie. » Et ces obéissances seront pour honorer celle de Jésus-Christ au saint Sacrement.

Quinze pratiques. Et lorsque vous y aurez manqué avec [vue], vous prendrez dix-sept coups de discipline. Et lorsque ce sera par négligence, vous direz six *De profundis*.

Mais si vous êtes fidèle à faire la volonté de Dieu dans le temps, la vôtre s'accomplira pendant toute l'éternité.

Vive † Jésus

Pour vous préparer à la solitude, vous y tiendrez par avance tous vos sens intérieurs et extérieurs dans le sacré Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le profond silence que vous leur imposerez : silence intérieur, par le retranchement de toutes ces pensées inutiles et réflexions d'amour-propre, pour vous disposer d'entendre la voix de l'Epoux. Silence sur tout ce qui vous peut louer et excuser, blâmer et accuser les autres. Silence sur les petites saillies que la nature immortifiée vous incite de faire pour témoigner votre plaisir dans les sujets de joie et votre mécontentement dans ceux de tristesse. Retranchez tou-

tes paroles superflues hors le temps permis. Et ce silence sera pour honorer celui de Jésus solitaire au saint Sacrement. Quinze pratiques ; vous apprendrez par ce moyen à l'aimer en silence et à converser avec son sacré Cœur.

Et lorque vous aurez manqué au silence intérieur, vous direz un *Miserere* les bras en croix. Et pour l'extérieur, vous porterez un demi-quart d'heure de l'absinthe à votre bouche. Votre mot du guet sera : *Jesus autem tacebat* !

Vive † Jésus !

Allez en solitude pour vous quitter et oublier, par un entier délaissement à la merci de la Providence du sacré Cœur, comme une statue entre les mains d'un sculpteur, afin qu'il coupe et tranche selon son désir. Laissez-le faire et demeurez en paix, car il faut qu'il vous rende propre à demeurer dans la niche de ce sacré Cœur, qui sera votre directeur et votre Tout.

Vive † Jésus !

Allez en solitude pour réparer le temps [perdu] et pour apprendre à employer les moments, chacun selon la fin pour laquelle il vous a été donné. Pour bien passer le temps, il faut aimer ardemment, constamment. Il faut s'abandonner toute à l'amour et le laisser agir pour nous. Contentez-vous de lui adhérer en tout, avec un profond anéantissement de vous-même. Tout pour Dieu, rien pour moi !

Un seul cœur, un seul amour à un seul Dieu !

Rien de souillé dans l'innocence !
Rien de perdu dans la puissance !
Rien dans ce beau séjour
Qui n'y soit consommé dans l'amour !
La Croix est ma gloire — l'amour m'y conduit...
L'amour m'y possède — l'amour m'y suffit !

Mon Dieu, mon Unique et mon Tout, vous êtes tout à moi et je suis tout à vous !

Vive † Jésus !

Allez en solitude pour apprendre premièrement à vous changer entièrement, et à vivre de la vie de Jésus Christ. Secondement pour confor-

mer votre volonté à la sienne et à sa vie pauvre, vous vous quitterez vous-même, par un renoncement entier à tout ce qui pourrait donner quelque satisfaction à la nature. En troisième lieu, Il faut faire état que si vous voulez posséder Jésus-Christ, et habiter dans son sacré Cœur, il faut ne vouloir rien posséder avec lui, et être content de lui seul. N'écoutez plus les sentiments de la nature immortifiée, ni les suggestions de l'amour-propre qui aime à avoir, à posséder, à garder, à amasser. Qu'il crie tant qu'il voudra, nous sommes au Cœur de Jésus-Christ, et il faut n'avoir que ce qu'il veut que nous ayons et être content de son parfait dénûment. Aimons-le ce Cœur sacré, d'un amour de préférence qui nous dégoûte de tout le reste : lorsqu'il s'agira de lui plaire, plus d'excuses d'amour-propre, plus de respect humain, plus de prétexte. Il vaut mieux tout abandonner et tout perdre que de perdre les bonnes grâces de ce Cœur adorable.

Mais la sainte ne fut pas seulement excellente directrice de retraites ; il semble qu'on puisse la présenter aussi comme véritable zélatrice d'une pratique si salutaire, qu'elle concevait d'ailleurs intimement unie à la dévotion au Sacré Cœur. On ne peut s'empêcher dès l'abord de le présumer, quand on voit que plusieurs des Pères Jésuites qui l'approchèrent ont laissé des livres qui parlent et de la retraite et du Sacré Cœur. Mais examinons la chose de plus près.

Des retraites du P. de la Colombière, surtout la seconde qu'il fit à Londres (1) en porte des traces manifestes. Il y parle des conseils que lui laissa Sœur Marguerite-Marie (2). Il n'en eut l'intelligence pleine que pendant sa retraite de Londres, comme il le lui écrivit de cette ville, dans une lettre datée du 7 février 1677 (3) : « Vous serez bien aise d'apprendre que le billet que vous me donnâtes à mon départ était rempli de presque autant de mystères que de paroles. Je n'en ai compris le sens que dans une retraite que je fis, il y a dix jours. Mais il est vrai que Notre-Seigneur n'avait rien laissé à dire, et qu'il y avait des préservatifs contre tous les maux qui me pouvaient arriver, etc. »

(1) Vr Œuvres complètes du V. P. Claude de la Colombière, Grenoble, 1901, T. VI, p. 107.
(2) Cf. *Vie et Œuvres.*, T. I. p. 139.
(3) Ibid., p. 142.

C'est dans cette retraite qu'il nota (¹) : « J'ai reconnu que Dieu voulait que je le servisse en procurant l'accomplissement de ses désirs touchant la dévotion qu'il a suggérée à une personne à qui il se communique fort confidemment et pour laquelle il a bien voulu se servir de ma faiblesse ; je l'ai inspirée à bien des gens en Angleterre et j'en ai écrit en France et prié un de mes amis de la faire valoir où il est ; elle y sera fort utile, et le grand nombre d'âmes choisies qu'il y a dans cette communauté me fait croire que la pratique, dans cette sainte maison, en sera fort agréable à Dieu. Que ne puis-je, mon Dieu, être partout et publier ce que vous attendez de vos serviteurs et amis ! » Vient ensuite le récit de la grande apparition du Sacré Cœur à la sainte, un jour de l'Octave du saint Sacrement.... A la suite de cette retraite qui fut imprimée dès 1684, vient l'acte d'offrande au Sacré Cœur.

Dès la publication de cette retraite la sainte chercha à la faire lire par plusieurs de ses correspondantes. On y parle d'elle, et elle en eut, lorsqu'on en fit la lecture à Paray, une confusion effroyable, disait-elle. Mais n'était-ce pas le cas d'appliquer une maxime qui lui était chère et qu'elle avait reçue de saint Bernard, vraisemblablement par l'intermédiaire de saint Ignace : « Ce n'est pas pour toi que j'ai commencé, ce n'est pas pour toi que je finirai (²) » ?

Sainte Marguerite-Marie trouva chez le P. Croiset un second collaborateur dans son apostolat de la dévotion au Sacré Cœur et aussi dans celui des retraites. Ce fut en 1689 qu'elle le vit pour la première fois. Elle savait que ce jeune Père avait déjà fait quelque additions à un opuscule connu sous le nom de « recueil de Dijon » et qui était de sœur Jeanne-Madeleine Joly. « C'est un très saint religieux qui a fait cette augmentation », écrit-elle le 21 août 1689 à Sœur de la Barge de la Visitation de Moulins.

Elle avait, déjà à ce moment, suggéré au P. Froment de Paray, de faire un livre avec retraite sur la dévotion au Sacré Cœur. Mais voilà que la Providence lui envoyait encore un

(¹) Œuvres du V. P. de La Colombière. T. VI, p. 117.
(²) *Exercices spirituels* Règles pour les scrupules, règle VI.

autre religieux, le P. Croiset, disposé à entrer dans la même carrière. On a publié dix des lettres qu'elle lui adressa [1].

Dès la première, nous y trouvons l'expression de son désir d'obtenir de ce Père la composition de méditations de retraite. Voici ce qu'elle écrit [2] :

« Si vous saviez l'ardent désir qui me presse qu'il (le sacré Cœur) soit connu, aimé et glorifié, vous ne me refuseriez pas de vous employer à cela, comme, si je ne me trompe, je pense qu'il le veut de vous, et que lorsqu'il vous en donnera le loisir et le mouvement, vous emploierez vos écrits pour un si digne sujet, surtout quelques méditations pour une solitude de dix à douze jours, selon qu'il vous l'inspirera. Et je vous avoue que ce désir de le faire connaître et aimer me ferait livrer de bon cœur à tous les tourments la plus cruels, et même à ceux de l'enfer, à la réserve de le haïr. »

On sent que la sainte considère les méditations d'une retraite comme le principal moyen de faire connaître et aimer le divin Cœur.

Dans sa lettre du 10 août 1689, on lit une phrase bien significative [3].

« Je me voudrais fondre d'actions de grâces et de reconnaissance envers ce divin Cœur, pour les grandes grâces qu'il nous fait, en voulant bien se servir de nous pour aider à le faire connaître, aimer et honorer, à quoi il [a] attaché des biens infinis pour tous ceux qui s'y emploieront de tout leur pouvoir, suivant son inspiration. Suivez donc courageusement celle qu'il vous donne du dessein que vous me marquez, qui est tout ce que j'avais prétendu vous demander par ces méditations marquées dans la mienne [4], où peut-être ne m'étais-je pas su exprimer que c'était cette retraite spirituelle que ce divin Cœur demande avec ardeur, pour attirer les âmes à vivre selon ses saintes maximes, en se conformant avec lui par amour. Faites donc sans différer ce qu'il désire de vous ; car je ne peux m'empêcher de vous dire qu'il me presse ardemment pour cela, par le véhément désir, qu'il découvre de plus en plus à son indigne esclave, qu'il a d'être connu, aimé et

---

[1] *Vie et Œuvres.*, T. II. p. 506 — 620.
[2] Ibid., p. 516.
[3] Ibid., p. 527.
[4] Dans sa lettre précédente.

honoré des hommes, pour réparer les grandes amertumes et humili[a]tions qu'ils lui ont fait souffrir, dont il veut par ce moyen leur en appliquer les mérites. »

Dans la dernière partie de la même lettre, elle reviendra encore sur ces méditations qu'elle désire tant [1].

Le 3 novembre 1689, elle découvre de plus en plus au P. Croiset les grâces qu'elle a reçues du divin Cœur et spécialement dans une retraite :

« Dans une retraite que je fis quelque temps après, mon aimable Sauveur me découvrit la plus grande partie des grâces qu'il avait dessein de me faire, principalement celles que je devais recevoir par la dévotions à son sacré Cœur [2]... »

Sans doute le P. Croiset lui avait fait connaître la matière des livres et les sujets de méditation qu'il préparait, car un peu plus loin [3] la sainte écrit :

« Je vous avoue que tant les livres que les sujets de méditation me paraissent selon ce qu'il me semble m'en faire connaître, par l'agrément et le plaisir qu'il me semble y prendre, que je ne doute point que ce ne soit lui-même qui vous l'a ainsi inspiré. Mais il faut, si je ne me trompe, achever sans remise, si vous [ne] voulez qu'un autre prenne votre place en cet ouvrage, lequel me fait sentir par avance une consolation incomparable. »

A la fin de la même lettre elle dit [4] :

« Je ne me saurais lasser de vous témoigner les sentiments de reconnaissance qu'il me donne de toutes les charités que vous exercez à mon égard ; en soit-il votre éternelle récompense ! Et pour toutes les raisons que vous me dites, je ne crois pas en avoir de suffisantes pour retarder le dessein de vos méditations, qu'il me semble ne pouvoir être mieux. J'en ai vu le sujet avec bien de [la] consolation ; je supplie le divin Cœur de vous rendre de plus en plus ardent en son pur et saint amour. »

Dans une lettre du 17 Janvier 1690, après avoir écrit que

---

[1] *Vie et Œuvres*. t. II, p. 535.
[2] *Ibid.*, p. 562.
[3] *Ibid.*, p. 579.
[4] *Ibid.*, p. 582.

le Sacré Cœur s'était choisi un certain nombre d'amis qui l'aideraient dans sa mission de propager la dévotion, elle dit [1] :

« Le Rév. P. de la Colombière fut le premier ; et, la première fois que j'eus l'honneur de vous voir, il me donna d'abord une si grande certitude qu'il vous avait choisi pour ce dessein, et que c'était pour cela qu'il vous faisait participer aux ardeurs de son divin Cœur ; et que, dans la suite, nous auriez aussi quelque part à ses humiliations, sans m'en découvrir la manière ni le temps.

Et lorsque vous vîntes pour la seconde fois, il me pressa fortement de vous demander ces méditations dont, peut-être, ne sus-je pas bien m'expliquer, par la grande crainte que j'ai de me tromper, dont je fus ensuite rassurée par ces paroles qu'il ne vous donnerait jamais aucun goût à cette dévotion, ni facilité à y travailler, s'il ne vous avait choisi pour cela ; et, de plus, qu'il ne m'aurait jamais donné cette ouverture de cœur sur ce sujet à votre égard. »

Une lettre du 18 février 1690 [2] nous montre que la sainte accepte le projet du P. Croiset de faire d'abord douze méditations pour les premiers vendredis, mais en même temps nous fait entendre qu'elle continue à souhaiter une retraite spirituelle plus complète.

« Mais pour répondre un mot à ce que vous me dites, de faire douze méditations, une pour chaque premier vendredi du mois, je ne vois pas qu'il y ait grande différence entre celles-ci et une retraite spirituelle, laquelle j'ai toujours souhaitée et souhaiterais encore à présent, si vous m'en demandez ma pensée, sans vous pouvoir dire autrement. Mais comme vous me dites que plusieurs personnes de mérite le jugent mieux autrement, ainsi je me soumets facilement, étant plus sûr de suivre leurs sentiments que les miens. »

Le Père Croiset devait plus tard reprendre le projet d'une retraite spirituelle plus complète ; en 1694 il publiait *la Retraite pour un jour chaque mois*, dont le nombre de méditations était de trente-huit, et qu'une table spéciale permettait d'accommoder à une retraite de huit jours. Y compris les traductions, cette retraite devait avoir plus de 60 éditions. S'il

---

[1] Ibid., p. 593.
[2] *Vie et Œuvres.*, T. II. p. 602.

n'y fait pas mention du Sacré Cœur, cela peut s'expliquer par les difficultés qui venaient de quelques-uns de ses frères qui semblaient craindre tout ce qui avait apparence de nouveauté [1].

Le Père Simon Bourguignet qui fut supérieur à Paray au temps de la sainte, eut quelques relations avec elle. En 1698, il publia une *Retraite de dix jours selon le véritable dessein de saint Ignace.* Nous ne savons pas si la sainte lui demanda pareil travail, comme elle le suggéra au P. Froment et au P. Croiset. Je n'y trouve rien de bien explicite sur le Cœur de Notre-Seigneur. La deuxième Méditation a pour titre : *Le zèle du salut des âmes dans le cœur de l'Homme-Dieu, contre la négligence de l'homme-pécheur pour son salut et celuy de son prochain.*

Mais ce titre seul fait mention du Cœur de l'Homme-Dieu.

Le Père Froment qui passa six années à Paray-le-Monial fut en relations avec la sainte, et ce fut elle qui l'engagea à écrire sur la dévotion au Sacré Cœur [2]. Il composa donc un livre qui a pour titre : *La véritable dévotion au Sacré Cœur de Jésus-Christ,* Par le P***, de la Compagnie de Jésus-à Besançon, chez François-Louis Rigoine, M. D. C. XCIX [3]. Le livre ne parut que huit ans après la mort de la sainte ; mais elle l'avait connu, car le 18 février 1690, elle écrivait au P. Croiset [4] :

« Et pour ce qui est du R. P. Froment, il est vrai qu'il a composé un livre entier à l'honneur du divin Cœur de Jésus, et le va envoyer à Lyon pour le faire imprimer, étant même commencé avant

---

[1] Letierce (Père Edmond) S. J. *Etude sur le Sacré-Cœur.* Paris, Vic et Amat. 1891, T. II, p. 91.

[2] Il écrit p. 17 de son livre : « L'Auteur de ce petit Ouvrage, qu'elle a engagé d'entreprendre près de deux ans avant qu'elle soit morte, parle ici de ce qu'il sait de source...» Le P. Froment venait de parler de la sainteté de la Sœur Marguerite-Marie.

[3] Dans l'approbation du R. P. Provincial de la Province de Lyon, 20 nov. 1696, le livre est intitulé : *La Conduite du Chrétien à la Perfection à la Vie intérieure, ou la véritable Dévotion au Sacré Cœur de Jésus-Christ.* De fait le P. Froment avait composé aussi un autre livre, il en parle dans sa Préface.

[4] *Vie et Œuvres.*, T. II, p. 602.

le vôtre, lequel, aussitôt qu'il le vit, il ne me sut pas gré de ne l'en avoir pas averti, jusqu'à ce que je lui aie fait entendre qu'il s'était fait sans ma participation. Mais il n'est point dans le dessein de désister, même encore que je lui aie fait savoir que l'auteur du premier livre composait encore des méditations. »

D'après le P. Sommervogel, *Bibliographie de la Compagnie de Jésus*, au mot *Froment*, ce Père aurait laissé une retraite manuscrite intitulée : *Retraite spirituelle sur l'intérieur de Jésus-Christ.*

Dans son livre sur la dévotion au Sacré Cœur, il a donné la règles d'une *Association du Cœur de Jésus*. Je lis p. 390, parmi les Devoirs des Vrais Dévots du Cœur de Jésus la règle suivante :

« Comme la perfection de cette dévotion consiste surtout à imiter le sacré Cœur, le divin intérieur de Jésus, il sera bon d'étudier souvent les vertus de ce Cœur sacré, ce divin intérieur, et de faire même une fois chaque année, selon le loisir et l'attrait de la grâce, la retraite spirituelle sur l'intérieur de Jésus-Christ. »

Enfin nous ajoutons que de P. Corneille Léau fut en résidence à Paray de l'automne 1688 à la fin de l'année scolaire 1691 [1]. Il eut de fréquents entretiens avec la sainte ; plus tard il apportait le témoignage le plus convaincu de sa profonde admiration à la mémoire de cette apôtre du Sacré Cœur. Déjà peut-être avait-il commencé sa traduction de la *Manne de l'âme* du P. Segneri ; car il n'est guère problable qu'il y put travailler en Arménie où il fut missionnaire de 1702 à 1711 ; cette traduction fut publiée en 1713 sous le titre de *Méditations sur des passages choisis de l'Ecriture Sainte par le P. Segneri*, Paris 1713, 5 vol. Là aussi, comme dans la *Retraite du mois* du P. Croiset, la table de l'ouvrage nous présente un choix de méditations pour la retraite annuelle. Nous ne pouvons cependant y trouver aucun indice de l'influence de la sainte sur la publication de cet ouvrage.

On a pu remarquer que, dans les diverses phrases tombées

---

[1] *Vie et Œuvres*, t. I, p. 616,

de la plume de la sainte, elle n'affirme pas expressément que la retraite spirituelle qu'elle désire obtenir du P. Croiset ou du P. Froment soit à proprement parler une retraite composée de seules méditations sur le Sacré Cœur ; peut-être lui semblait-t-il qu'une retraite composée selon les indications fournies par le Directoire ou, ce qui est équivalent, par les Exercices de Saint Ignace ne requiert pas d'éléments nouveaux pour être déjà une retraite de dévotion au Sacré Cœur.

Le P. Bainvel dans son beau livre sur la *Dévotion au Sacré Cœur de Jésus* a écrit[1] :

« L'esprit de saint Ignace est, suivant le mot de sainte Madeleine de Pazzi, l'esprit de saint Jean l'Evangéliste, un esprit tout d'amour. Cet esprit éclate partout dans sa vie et dans ses Constitutions. Il n'y a, dans les *Exercices Spirituels*, aucune mention explicite du Sacré Cœur, mais on peut dire qu'ils y orientent les âmes ; par la façon humaine de leur présenter Jésus, qui appelle leur dévouement et leur amour ; par l'étude attentive et amoureuse de Jésus dans sa vie et dans sa mort ; par le ressort qui met tout en jeu, l'amour passionné pour Jésus, répondant à l'amour de Jésus pour nous. Les méditations les plus terribles comme celles du péché et celle de l'enfer finissent par un colloque d'amour et de reconnaissance, on pourrait dire par un cri du cœur au Cœur de Jésus. A chaque instant nous y sommes tout près du Sacré Cœur, et comme sous sa chaude influence : la prière *Anima Christi* ne contient pas le mot *cœur*, mais elle est pleine de la chose ; la demande si souvent, si instamment répétée « de connaître Jésus intimement, afin de l'aimer davantage, et de le suivre toujours mieux » est toute dans l'esprit de la dévotion au Sacré Cœur ; la conformité amoureuse de vie et l'union du cœur avec Jésus, qui sont l'âme des *Exercices*, préparent le retraitant à entrer en commerce intime avec le Sacré Cœur, dès que le Sacré Cœur lui sera découvert. »

De fait, même avant sainte Marguerite, des religieux de la Compagnie avaient puisé la dévotion à ce divin Cœur dans

[1] Paris, 1917, 4ᵉ édit., p. 386.

l'étude et dans la pratique des Exercices. C'est ce qui pourra nous fournir à l'occasion le thème d'un opuscule spécial sur ce sujet. Plusieurs de nos auteurs ont prouvé d'ailleurs la parenté intime des Exercices avec la dévotion au Sacré Cœur. Il en est qui pour établir cette thèse se sont contentés de montrer que la dévotion au Sacré Cœur se réduisait à connaître plus intimement Notre-Seigneur, à l'aimer plus ardemment, à l'imiter plus fidèlement, comme saint Ignace le demande dans le second prélude des contemplations de la seconde semaine [1]. Rigoureusement parlant, cette preuve est suffisante.

Nous croyons cependant que si l'on considère la dévotion au Sacré Cœur telle que la sainte nous l'a présentée, comme un ensemble des trois voies spirituelles à suivre sous l'influence de l'amour du Cœur de Jésus, la comparaison est plus complète, et la ressemblance plus saissante. Nous avons déjà indiqué au début de cette étude cette manière plus large de comparer les Exercices et la dévotion au sacré Cœur [2].

Vient ici une question pratique : peut-on avec avantage donner les Exercices de saint Ignace en faisant une mention plus explicite de la dévotion au Sacré Cœur. Saint Ignace s'est borné à nous insinuer la dévotion substantielle au divin Cœur ; par suite chez lui ce divin Cœur est à peine visible à nos regards. Maintenant que le culte ecclésiastique du Sacré Cœur est bien reconnu et répandu, ne pourrait-on pas bénéficier de la lumière, de la chaleur qui en jaillit, pour éclairer, pour échauffer les âmes, et les rendre plus généreuses en service du divin Maître ?

Nous répondons qu'en principe, rien ne s'oppose à cette accommodation. Dans des circonstances données elle pourra

---

[1] *Deudas de la Compañia de Jesús para con el Sagrado Corazón.* Bilbao, 1913, p. 39. L'auteur de ce livre excellent est le Père José Maria Sáenz de Tejada.

[2] Le P. Rossetti dans son livre : *De spiritu Societatis Jesu.* Friburgi Brisgoviae, 1888, p. 90. et suivantes, peut fournir aussi d'excellents éléments pour montrer comment la dévotion au Sacré Cœur est contenue dans les Exercices.

avoir des avantages précieux. Rien n'est plus opposé à l'esprit des Exercices que leur application mécanique, littérale et invariable. On a écrit cette proposition : *Societas valde flexibilis quoad virtutum exercitium seu ascesin.* [1] On pourrait la soutenir de même quand il s'agit de retraites. Saint Ignace n'a-t-il pas dit au début de la 18^e annotation que le directeur devait proposer à chacun ce qui pouvait l'aider davantage ; voilà sa règle générale. Evidemment ce serait en abuser dans l'application des Exercices, comme dans la dévotion au sacré Cœur, que de ne proposer que des sujets de vie unitive, comme le font ceux qui en parlant du Sacré Cœur ne parlent que d'amour.

Ce n'est pas là l'usage des directeurs éclairés et fidèles aux traditions de l'ascèse chrétienne. Mais ils ne refusent pas non plus de bénéficier des ressources précieuses que leur offre la Providence et que l'Eglise tire de ses trésors. On en a vu qui trouvaient dans la dévotion au Sacré Cœur des considérations utiles pour la méditation des Exercices de saint Ignace. En sauvegardant soigneusement la tradition ascétique dans ce qu'elle a de substantiel, ils apportaient, surtout à certaines âmes, des lumières nouvelles, des motifs nouveaux en leur parlant du Sacré Cœur de Jésus.

Ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ce sujet au point de vue historique et bibliographique. Des auteurs de retraites estimées ont donné des méditations où le Sacré Cœur est montré très explicitement, et il n'en est pas, parmi les auteurs spirituels qui ont suivi la direction des Exercices de saint Ignace, on le peut affirmer sans crainte, qui n'aient inspiré la dévotion à Notre-Seigneur et au moins implicitement la dévotion à son divin Cœur.

Puisse sainte Marguerite-Marie nous obtenir pour la direction des retraites l'esprit qu'elle puisa dans le Cœur de Jésus, et nous aider à faire pratiquer dans cet esprit les Exercices spirituels de saint Ignace, accommodés aux besoins de toutes les âmes.

DEO GRATIAS ET MARIAE

[1] *Ibid.*, p. 208.

TABLE

Page

INTRODUCTION. Considérations sur l'harmonie des Exercices de S. Ignace et de la dévotion au Sacré Cœur chez la Sainte. 1

1ere PARTIE. *Sainte Marguerite-Marie retraitante.*
Souvenirs de quelques retraites non datées. 9
Retraite de 1670. Retraite de profession. 12
Retraite de 1673. 20
Retraite de 1678. 21
Retraite de 1679. 22
Retraite de 1680. 24
Retraite de 1681. 24
Retraite de 1682. 25
Retraite de 1683. 26
Retraite de 1684. 26
Retraite de 1685. 29
Retraite de 1686. Vœu de perfection. 29
Retraite de 1687. 33
Retraite de 1788. 34
Retraite de 1689. 35
Retraite de 1690. Retraite de préparation à la mort. 36
Conclusion de la 1ere partie. 39

IIme PARTIE. *Sainte Marguerite-Marie directrice de retraites.*
Ses principes généraux de direction. 42
Conseils avant l'entrée en retraite. 46
Avis particuliers à ses novices. 49
La Sainte zélatrice des retraites. 53
Encouragements au P. de la Colombière, au P. Croiset, au P. Froment, etc. 53
De la pratique des Exercices de saint Ignace unis à la dévotion au Sacré Cœur. 60

P. Debuchy, S. J. *Petits Offices du Sacré Cœur de Jésus, de l'Immaculée Conception et de Saint Joseph.* Explication sommaire, texte latin, traduction en vers français. Tours, Marcel Cattier ; Wetteren, J. De Meester et Fils, 1920. In-32 oblong. 120 pages. Prix : 1 f. 50.

Quoique le susdit opuscule n'appartienne pas à nos Collections, nous profitons d'un peu de place qui nous reste, pour recommander, à la fin de ce travail sur *Marguerite-Marie et les Retraites spirituelles*, une forme de dévotion qui fut chère à la nouvelle Sainte. Non seulement elle récita par vœu, dès son enfance, le Petit Office de l'Immaculée Conception, comme l'atteste son autobiographie, mais elle eut aussi à son usage, dans un recueil conservé à Paray, celui de Saint Joseph. Quant au Petit Office du Sacré Cœur, il suffit d'ouvrir sa correspondance pour savoir combien souvent, jusqu'à ses derniers jours, elle s'en est occupée avec le P. Croiset ou avec d'autres.

ALMA COLLEGE
LIBRARY
Alma, California

CUM SUPERIORUM PERMISSU
Imprimatur : Tornaci, 23ª decembris 1920.
V. Cantineau, Vic. Gen.

5. *De la direction des retraites collectives* (à Bologne, fin du XVII^e siècle). C. ETTORI, S. J. 111 pp. *Epuisé*

6. *Introduction à l'étude des Exercices spirituels de saint Ignace.* P. DEBUCHY. 72 pp. 1.40

1907

7. *Les règles du pur Catholicisme selon saint Ignace de Loyola.* M. MESCHLER, S. J. 37 pp. . . 0.75

8. *Peut-on employer les projections lumineuses dans les retraites?* G. LE BAIL. 38 pp. . . . 0.75

9. *La Méditation fondamentale avant saint Ignace* (Essai historique et critique). H. WATRIGANT. 148 pp. *Epuisé*

10. *Saint Alphonse de Liguori et les retraites fermées.* R. P. WALTER. C. SS. R. 51 pp. . . . . 1 »

11. *La Retraite de Vennes.* V. HUBY (1678). 50 pp. . . . . 1 »

12. *Bibliographie des récentes publications sur les Exercices spirituels et les retraites.* H. WATRIGANT. 43 pp. 0.80

1908

13-14. *La Vén. Catherine de Francheville, initiatrice des Retraites de femmes,* d'après le P. Pierre Champion, S. J. P. DEBUCHY. 151 pp. 2.50

15. *Breve directorium ad danda utiliter Exercitia spiritualia,* d'après un manuscrit ancien inédit. 24 pp. 0.50

16. *Retraites de sourds-muets.* H. JEANVOINE. 30 pp. 0.60

17. *Ponterotto, maison de retraites pour les hommes à Rome.* MGR. R. SCHÜLLER. 55 pp. . . . . 1 »

18. *Les corrections manuscrites des Exercices de saint Ignace* A. BOONE, S. J. 30 pp. . . . 0.60

1909

19. *Les Exercices spirituels et la Civilisation moderne.* L. TAPARELLI, S. J. 51 pp. . . . . *Epuisé*

20. *Mgr d'Hulst et les Exercices de saint Ignace* M.-F. GIBERT. 42 pp. 0.80

21. *Une zélatrice des retraites, Maria Antonia de San José.* J.-B. COUDERC. 83 pp. 1.60

22. *Directoire pour servir à l'organisation des Retraites de départ.* L. FARSY. 75 pp. 1.40

23. *De examine conscientiæ juxta Ecclesiæ PP., S. Thomam et FF. Vitae communis.* H. WATRIGANT. 56 pp. . . . . 1 »

24. *Bibliographie 1908-1909.* H. WATRIGANT, 48 pp. 0.80

1910

25. *La pratique des Exercices spirituels dans l'ancienne Mission du Maduré.* L. BESSE, S. J. 45 pp. 0.80

26. *Sacra Tempe seu de sacro Exercitiorum secessu Exempla collecta.* P. MANRIQUE. 72 pp. . . 1.40

27. *Les retraites à Madagascar-Central.* C. DU COËTLOSQUET. 84 pp. 1.60

28. *Une Maison de retraites fermées à Nancy au XVIII^e siècle.* E. BOCQUILLION. 95 pp. 1.80

29-30. *Les Annotations des Exercices de S. Ignace.* P. WAMY, S. J. 80 pp. 1.60

1911

31. *La Retraite de Quimper et Victoire de Saint-Luc.* P. DEBUCHY 96 pp. 1.80

32. *S. Charles Borromée et les Exercices de S. Ignace.* MGR A. RATTI. 42 pp. 0.80

33. *Le P. Huby aux Indes ou le Miroir de l'âme chez les Protestants.* H. HOSTEN, S. J. 45 pp. . . 0.80

Les numéros marqués épuisés *ne sont plus vendus qu'avec la série complète.*

34. *Explication inédite des Règles d'Orthodoxie.* C. JUDDE, S. J. 30 pp. 0.60

35. *Duo antiqua Exercitiorum directoria.* HOFFÆUS et CECCOTTI, S. J. 50 pp. . . . . 1 »

36. *Bibliographie 1910-1911*, H. WATRIGANT. 45 pp. 0.80

1912

37-38. *Bellarmin et les Exercices spirituels.* X. LE BACHELET. 152 pp. 2.50

39-40-41. *Les Exercices spirituels à la naissance des Séminaires.* H. WATRIGANT. 132 pp. . . . 2.25

42. *Contemplatio ad Amorem spiritualem.* Méditations inédites. 48 pp. 0.80

1913

43. *Quel est l'auteur de l' « Anima Christi » ?* 56 pp. . . . . 1 »

44. *Vie de Sœur Marie Bonaventura.* N. LANCICIUS, S. J. 58 pp. 1 »

45-46-47. *Des méthodes d'oraison dans notre vie apostolique.* H. WATRIGANT. 151 pp. 2.50

48. *Bibliographie 1912-1913.* H. WATRIGANT. 50 pp. . . . . 1 »

1914

49. *La Bibliothèque des Exercices et ses publications.* P. DEBUCHY. 40 pp. 0.80

50. *Saint Vincent de Paul et les Retraites fermées.* ANONYME. 100 pp. 2 »

51. *Les Retraites du Clergé.* MGR R. DE LA PORTE, évêque de Berisa. 40 pp. 0.50

52-53. *Une ancienne copie des Exercices (provenant du Bx Pierre Le Fèvre). Reproduction d'un manuscrit de Cologne du XVIe siècle, avec préface historique.* P. DEBUCHY. 96 pp. . . 2 »

54. *De l'étude pratique des Exercices de saint Ignace.* P. DEBUCHY. 52 pp. . . . . 1 »

1919

55. *Benoît XIV, Benoît XV et les Retraites spirituelles.* H. WATRIGANT. 60 pp. 1.50

56. *Le Bienheureux Jean Eudes, les Eudistes et l'œuvre des Retraites spirituelles.* C. LEBRUN, Eudiste. 72 pp. 1.50

57. *Quaestiones de Tribus binariis et de Tribus humilitatis modis.* H. PYDYNKOWSKI, S. J. 28 pp. 0.60

58. *Souvenirs d'une Retraite à Athis.* J. HUBIN, S. J. 40 pp. . . 0.80

59 *Quelques promoteurs de la méditation méthodique au XVe siècle.* H. WATRIGANT, 84 pp. . 2 »

60. *Bibliographie 1914-1919.* H. WATRIGANT, 34 pp. . . . . 1 »

1920

61-62. *Mélanges Watrigant. Etudes historiques et ascétiques*, par divers auteurs. 176 pp. . . . . 4 »

63 *Traité de la Retraite.* V. HUBY (1681) 76 pp. 1.50

64. *La dévotion sensible, les larmes et les Exercices de saint Ignace.* J. J. NAVATEL. 20 pp. . . . . 1 »

65. *La prédication et les Exercices* P. DEBUCHY. 28 pp. . . . . 1 »

66. *La pratique des Exercices dans l'ancienne Mission de Chine.* L. VANHEE. 22 pp. . . . . 1 »

1921

67. *Sainte Marguerite-Marie et les Retraites spirituelles.* H. WATRIGANT, 64 pp. . . . . 2 »

68. *Lexique des Exercices* J. VAN GORP.

ALMA COLLEGE LIBRARY Alma, California

J. De Meester & Fils imprimeurs à Wetteren (Belgique)